

ASBL FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

**Honneur
aux Anciens**



**Confiance
aux Jeunes**

LE CHASSEUR ARDENNAIS

LA GRANDE FAMILLE DES BÉRETS VERTS À LA HURE



**LES JEUNES PARLENT AUX
JEUNES... ET AUX ANCIENS**

LE PRÉSIDENT D'HONNEUR

- Lieutenant général e.r. Jean CHABOTIER

PRÉSIDENTS HONORAIRES

- Général-major e.r. Jean HENRIOUL
- Colonel BEM e.r. Yvan JACQUES

Le Conseil d'Administration

PRÉSIDENT NATIONAL

- LtCol Hre René FABRY
Voie de Liège, 148
B-4053 Embourg
Tél (GSM) 0475 364728
E-Mail : fratcha.pn@gmail.com

VICE-PRÉSIDENT NATIONAL et SECRÉTAIRE NATIONAL ADJOINT

- Christian ANDRÉ
Av. Général Jacques, 46 b
B-1400 Nivelles
Tél : 067 220823
E-Mail : fratcha.vpn@gmail.com
E-Mail : fratcha.sna@gmail.com

SECRÉTAIRE NATIONAL

- AdjtMaj e.r. François LAMBERT
Beho, 15
B-6672 Gouvy
GSM : 0474 713643
E-Mail : fratcha.sn@gmail.com

TRÉSORIER NATIONAL

- AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE
Bergstraat, 30
B-3078 Meerbeek
GSM : 0475 814424
E-Mail : fratcha.tn@gmail.com
Compte Fraternelle :
IBAN : BE 75 0357 5632 9451
BIC : GEBABEBB

TRÉSORIER NATIONAL ADJOINT

- Hubert LANDUYT
Av. des Marronniers, 16
B-4610 Beyne-Heusay
Tél : 04 3584503 - GSM : 0479 350590
E-Mail : fratcha.tna@gmail.com

RELATION AVEC LA PRESSE

- LtCol Hre Jean-Paul ASSELMAN
Allée des Mésanges, 6 Bte 12
B-5101 Erpent
Tél : 081 305035 - GSM : 0475 286812
E-Mail : fratcha.presse@gmail.com

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE (CONSEILLER)

- Colonel BEM e.r. Jean-Pol CHAUDRON
Rue de Wavremont, 5
B-5330 - Assesse
Tél : 083 656183 - GSM : 0476 351578
E-Mail : fratcha.revue@gmail.com

PHOTOGRAPHE

- Roland HELLAS
Place aux Foires, 17A Bte 11
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 313799 - GSM : 0472 480893
E-Mail : fratcha.photographe@gmail.com

ADMINISTRATEUR

- Edmond ANTOINE
(Porte-drapeau national)
Rue des Acacias, 10
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 313282
E-Mail : fratcha.drapeau@gmail.com

Le mot du Président National

Chers Chasseurs Ardennais et ami.e.s des Chasseurs Ardennais

2019 est l'année au cours de laquelle nous devons, tous ensemble, faire montre de quelques-unes des qualités fondamentales des Chasseurs Ardennais : ténacité et persévérance font partie de notre ADN « Résiste et Mords »!

Tous ensemble, nous allons atteindre quelques-uns de nos objectifs "stratégiques" : « Honneur aux Anciens ! Confiance aux Jeunes ! ». Que cela se voie. Que cela se sache !

À notre Congrès National qui se tiendra le 28 avril prochain à Marche-en-Famenne, et dont il est fait largement écho dans cette revue, nous ferons le point sur les projets en cours.

Il nous plaît ici de souligner l'excellente collaboration qui, sous l'égide de la cellule organisatrice des Congrès (Cocon), a pu être nouée avec les autorités de la ville.

Nous remercions vivement le Bourgmestre Monsieur André Bouchat et ses collaborateurs pour leur appui logistique et financier à l'organisation de notre Congrès dans leur ville. Ils nous font, en outre, l'amitié d'offrir leurs infrastructures pour la tenue de notre Conférence de Presse "Congrès" le 15 avril. Ce sera aussi l'occasion d'exprimer publiquement notre reconnaissance.

Au moment où vous lirez ces quelques lignes, nous aurons eu l'occasion, avec la Section Régimentaire et la collaboration toujours harmonieuse et efficace du Bataillon de Chasseurs Ardennais, de rencontrer les jeunes recrues, de leur rappeler le sacrifice des Anciens et de les conscientiser aux dangers qui guettent en permanence nos institutions démocratiques... certes imparfaites mais indissociables de nos libertés, et de les inviter à rejoindre notre, leur, Fraternelle !

Ce devoir de mémoire nous l'assumons et continuerons pleinement à l'assumer.

C'est aussi dans cet esprit que nous entamerons une campagne de sensibilisation auprès de la jeunesse de notre Région, trop ignorante ou insuffisamment consciente des leçons de l'Histoire.

Nous aurons besoin de soutien pour cette mission bénévole de civisme ou, comme on dit aujourd'hui, de passeur de mémoire.

Un appel est lancé aux politiques à cet effet. Nous serions très heureux de pouvoir mettre en exergue ceux qui auront d'une manière ou d'une autre répondu à nos appels.

Bien que l'attention de nos gouvernants portera prioritairement sur les grands enjeux socio-économiques et environnementaux du moment et les problèmes que pose l'immigration incontrôlée, une piqure de rappel historique "sécuritaire" serait bien utile et d'actualité. Sans tomber dans un pessimisme sombre, notre époque risque en effet de connaître de sérieux bouleversements géopolitiques. Le déni n'est jamais une solution.

Dès maintenant et à l'avenir, une page de la revue sera consacrée à la jeunesse et aux aspects intergénérationnels. L'hommage à nos Anciens sera poursuivi et amplifié lors des manifestations nationales.

Le grand rendez-vous annuel du Congrès de notre Fraternelle approche. C'est un cadre de rencontre et d'échange idéal entre Jeunes et Anciens.

Venez-y ! Emmenez-y vos ami.e.s !

Une assistance nombreuse nous confortera dans la justesse de nos démarches et montrera notre unité fraternelle, notre solidarité et notre force aux personnes extérieures à notre Fraternelle qui nous auront fait l'honneur et le plaisir d'être des nôtres.

En attendant, Jeune ou Ancien, posez le petit geste, en apparence anodin, d'apposer sur votre voiture, ou utilement sur d'autres supports, l'autocollant qui est joint à cette revue.

Vous montrerez ainsi à tous votre appartenance à la Grande Famille des Béréts Verts à la Hure et votre attachement à ses VALEURS.

Au plaisir, chers Chasseurs Ardennais et ami.e.s des Chasseurs Ardennais, de vous revoir le 28 avril à Marche-en-Famenne.

Résiste et mords !

Beste Ardennenjäger und Freunde(innen) der Ardennenjäger

« Ehre die Veteranen ! Vertraue den Jungen » Das soll man sehen. Das sollte man wissen !

Anlässlich unseres Nationalkongresses am kommenden 28. April in Marche-en Famenne wovon in dieser Ausgabe der Revue viel die Rede ist, werden wir laufenden Projekte vorstellen.

Wenn Sie diese Zeilen lesen werden wir mit der Sektion des Regiments und der immer harmonischeren Zusammenarbeit mit dem Bataillon der Ardennenjäger die jungen Rekruten getroffen haben, wir werden ihnen den Opfermut unserer ehemaligen Ardennenjäger verdeutlicht haben, ebenso wie die Gefahren die unseren demokratischen Institutionen heute drohen. Wahrscheinlich sind sie nicht perfekt, aber für unsere Freiheit unerlässlich ausserdem werden wir sie aufgefordert haben sich der Bruderschaft der Ardennenjäger anzuschliessen.

Diese Gedächtnispflicht nehmen wir an und werden wir weiterhin annehmen indem wir demnächst eine Sensibilisierung der Jugendlichen unserer Region unternehmen werden, denn sie ist zu ignorant oder unzureichend informiert, bezüglich der Lektionen die aus der Geschichte zu ziehen sind.

In der Zwischenzeit bitten wir Sie um eine kleine, scheinbar unbedeutende Geste : befestigen Sie, den der Zeitschrift beiliegenden Sticker an ihr Fahrzeug oder anderswo gut sichtbar. So zeigen Sie allen ihre Zugehörigkeit zur grossen Familie der Grünmützen mit dem Saukopf und die Verbundenheit mit unseren Werten.

Ich freue mich Sie, werte Ardennenjäger und Freunde(innen) der Ardennenjäger, am 28. April in Marche-en-Famenne begrüssen zu können.

Halten und Beißen !

LE CHASSEUR ARDENNAIS

N°275 – 1^{er} trimestre 2019

Revue trimestrielle éditée par l'ASBL

FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

AVEC LE SOUTIEN DE LA



Éditeur responsable : Jean-Pol Chaudron - fratcha.revue@gmail.com

Photos : le Bn, les Sections.

Mise en page & infographie : Dominique Pâques - fratcha.graphiste@gmail.com

Impression : IPM printing - Ganshoren - Cette revue est tirée à 3.400 Ex

Le n° 276 paraîtra fin juin 2019 ; les textes sont attendus de façon continue, mais au plus tard le 17 mai 2019 ; les documents reçus après cette date seront reportés au n° 277. Rédigez les chroniques des sections en tenant compte de la date de parution.

Les textes seront en format .doc ou .docx ou .rtf. Ils seront placés de préférence dans le dossier "Revue" du portail informatique. Ceux envoyés par mail seront adressés à fratcha.revue@gmail.com et à fratcha.vpn@gmail.com.

Les corrections aux listings seront effectuées directement par les sections à partir du portail informatique de la Fraternelle pour les 1^{er} mars, 1^{er} juin, 1^{er} septembre et 1^{er} décembre au plus tard.

Point de contact : Laurent Crowin : fratcha.nationale@gmail.com

Site internet : <http://www.fraternellechasseursardennais.be>

Page Facebook : <https://facebook.com/FraternelleRoyaledesChasseursArdennais>

Sommaire

P4 La vie de la Fraternelle

- ◇ Congrès National du 28 avril 2019
- ◇ Invitation aux cérémonies de Temploux 2019
- ◇ Invitation à la marche européenne du souvenir et de l'amitié
- ◇ Les Jeunes parlent aux Jeunes... et aux Anciens

P7 Au Bataillon

- ◇ Remise de bérets au Bataillon de Chasseurs Ardennais
- ◇ Info-familles Estonie 2019
- ◇ Nuts Day 2018
- ◇ Du devoir aux passeurs de mémoire

P11 Dans les Sections

- ◇ Compte-rendu des activités des Sections

P24 Le coin Evocation

- ◇ Les Anciens se souviennent

P25 Revue de Presse

- ◇ Les Chasseurs Ardennais dans la presse

P27 Le coin Info

- ◇ La nostalgie de l'honneur
- ◇ Le Lieutenant-colonel BEM Bonfanti fait Brigadier d'honneur du 2^e Régiment des Guides
- ◇ Demande d'informations
- ◇ Manneken-Pis
- ◇ Nouvel autocollant
- ◇ Un Chasseur Ardennais en Australie
- ◇ La Position fortifiée de Namur (P.F.N.) en mai 1940

P30 Vos Temoignages

- ◇ En souvenir de Jules

La vie de la Fraternelle

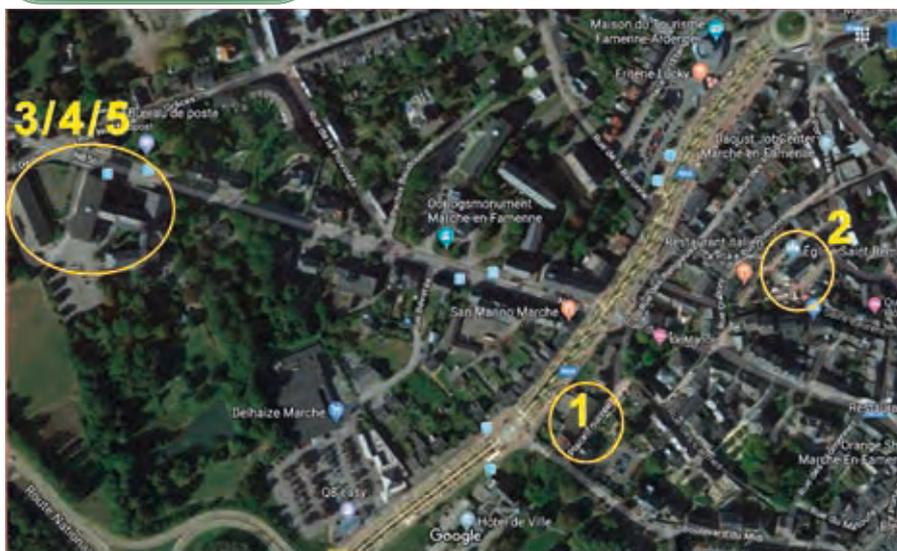
Congrès National du 28 avril 2019 à Marche-en-Famenne

La convocation officielle à l'Assemblée Générale de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais est parvenue aux membres de l'association par le biais de la revue trimestrielle numéro 274. Les données ci-après complètent les informations disponibles dans la revue 274.

Programme

Horaire	Activité	Lieu
9 h 15	Accueil	Salle La Source (1 sur plan général et voir plan parkings)
10 h 15	Mini-défilé vers l'église	(voir plan défilés)
10 h 30	Office religieux	Église Saint-Remacle (2 sur le plan général)
11 h 30	Défilé vers complexe Saint-François	(voir plan défilés)
11 h 45	Hommage au monument aux morts de la ville	Rue Victor Libert (voir plan défilés)
12 h	Assemblée Générale	Salle Saint-François (3 sur plan général)
12 h 45	Verre de l'amitié	Salle Saint-François (4 sur plan général)
13 h 30	Repas	Chapelle (5 sur plan général)

Plan général



VIP et organisation



Plan parkings

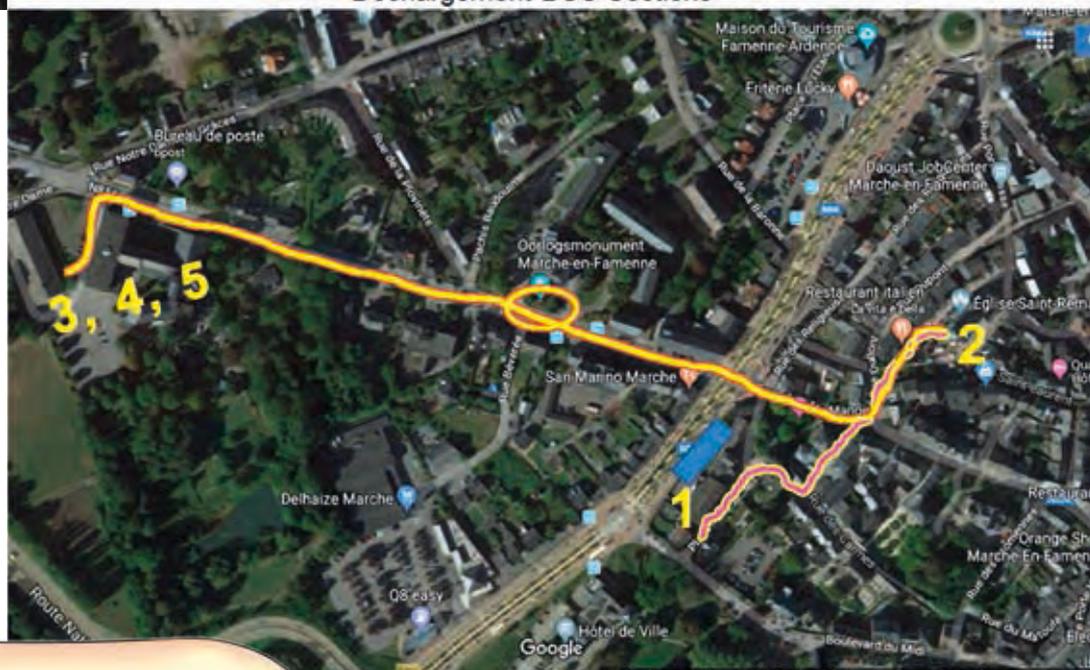
Complexe Saint-François (3,4,5), rue Victor Libert, 36 à 6900 Marche-en-Famenne.

Une navette avec minibus sera organisée pour les personnes moins valides vers la salle "La Source" (1), lieu de l'accueil.

Les bus peuvent déposer directement leurs passagers à proximité de la salle "La Source" (1) (emplacement TEC sur le boulevard urbain).

Plan défilés

ROUGE : 1^{er} défilé 10h15 **JAUNE** : 2^{ème} 11h30
Déchargement BUS Sections



Congrès, vin d'honneur et repas

Congrès et vin d'honneur se dérouleront à la salle Saint-François (3 et 4).

Le repas se prendra à la chapelle Saint-François (5) toute proche (entrée par la rue Victor Libert).

Menu

La brochette de scampis, taboulé aux petits légumes italiens, sauce froide relevée

**

Les tranches de jambon marinées au miel grillées, sauce choron, sauce champignon et sauce au miel et ses accompagnements

**

Le bavarois au spéculoos, crème fraîche, caramel au beurre salé

**

Eau - café

* * *

Inscriptions et paiement

Il est demandé aux sections d'informer le trésorier national du nombre de leurs membres qui s'inscrivent au repas (donc à tout – par versement) ET de ceux qui viennent au Congrès mais ne participent pas au repas !!!

Le montant de 30 € par personne (accueil, repas, eau, café) sera payé avant le 07 avril 2019 dans vos sections. La section versera le montant de ses inscriptions avant le 14 avril 2019 sur le compte du national.

Passé ce délai, il ne sera plus possible de s'inscrire pour le repas.

Invitation aux cérémonies de Temploux 2019



Le Président et les membres du Comité de la Section régionale de Namur de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais vous prient de leur faire l'honneur d'assister aux cérémonies du souvenir le 2 juin prochain, afin de rendre hommage aux victimes civiles et militaires tombées lors des bombardements de Temploux les 12 et 13 mai 1940.

Programme

- 🕒 09.10 h - Le Comité dépose des fleurs à la stèle du verger, chaussée de Nivelles.
- 🕒 09.30 h - Accueil des autorités et délégations patriotiques (petite salle St-Hilaire).
- 🕒 10.00 h - Mouvement en cortège vers l'église.
- 🕒 10.10 h - Cérémonie devant le monument situé dans la cour de l'église.
- 🕒 10.30 h - Office religieux en l'église de Temploux.

- 🕒 11.40 h - Cérémonie du souvenir, au mémorial érigé Square du 8^e Zouaves à la mémoire des Chasseurs Ardennais, soldats du Génie et Zouaves.
- 🕒 12.30 h - Hôtel de Ville de Namur : cérémonie du souvenir devant la plaque dédiée aux Artilleurs des Chasseurs Ardennais.
- 🕒 12.45 h - Discours et vin d'honneur offert par l'Administration communale.
- 🕒 13.45 h - Repas des retrouvailles. (Les Présidents de Section recevront début mai les modalités d'inscription au repas).

Invitation à la marche européenne du souvenir et de l'amitié

Du 25 au 28 juin, la MESA vous fixe le rendez-vous sportif de l'été, pour les jeunes et les moins jeunes, sur les plus beaux sentiers de nos Ardennes.

Au cours d'une ou plusieurs étapes de randonnée, la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié vous emmènera sur l'itinéraire de votre choix de 32, 24, 16 ou même 8 kilomètres.

Pour sa 53^e édition, la MESA passera successivement par Vielsalm (25/06), Houffalize (26/06), Sainte-Ode (27/06) et se terminera à La Roche-en-Ardenne (28/06).

Nouveau cette année : un trail (course à pied en terrain accidenté) de 24 km, organisé lors de la 2^e étape à Houffalize, permettra aux adeptes de cette nouvelle discipline – ou à ceux qui désirent la découvrir – de profiter pleinement de la région.

La flamme du souvenir, quant à elle, sera ravivée lors

de nombreuses commémorations tout au long des quatre jours de l'événement. La traditionnelle "Journée du Souvenir" aura lieu le jeudi 27 juin. Elle débutera comme à son habitude à Bastogne (accueil à partir de 08 h 30 à la Base de Bastogne) et se terminera par une réception à Sainte-Ode. Le transport en bus est prévu pour toute la journée et ramènera ceux qui le souhaitent à Bastogne en fin d'après-midi. Le repas de midi se prendra à l'Athénée de Bastogne.

Le programme complet des cérémonies est en voie de finalisation et sera communiqué dès que toutes les coordinations auront été prises avec les communes concernées.

Les organisateurs de la MESA remercient déjà la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais et ses Sections pour l'aide promise sous forme de renforts en personnel lors de l'événement. Un soutien infiniment précieux !

Les Jeunes parlent aux Jeunes... et aux Anciens

Interview du Caporal-chef Théocliste ce 12 février 2019

La cohésion et la solidarité des Chasseurs Ardennais autour de valeurs traditionnelles et éternelles : tel a toujours été le but de notre Fraternelle !

Aujourd'hui plus que jamais, il est urgent de les promouvoir auprès des jeunes en particulier. C'est pourquoi des contacts étroits entre nos Anciens et les Jeunes continuent d'être organisés et seront intensifiés.

Inculquons-leur ces valeurs. En y adhérant, ils rejoindront ainsi "la Grande Famille

des Béréts Verts à la Hure".

Dans cet esprit, il a été décidé de donner régulièrement la parole à des jeunes sous la forme d'interviews.

Avant d'aller à la rencontre d'autres jeunes, focalisons nous d'abord sur ceux qui nous sont naturellement proches : les jeunes Chasseurs Ardennais du Bataillon.

Le présent article est le premier d'une série.

Nous avons rencontré le Caporal-chef David Théocliste le 12 février.

David occupe aujourd'hui la fonction de chauffeur de commandant de compagnie,



d'employé de compagnie et de Doyen des volontaires de la 2^e Compagnie du Bataillon.

Q : Quand êtes-vous rentré chez les Chasseurs Ardennais ?

R : Je suis rentré chez les Chasseurs Ardennais le 1^{er} avril 2002.

Q : Pourquoi les Chasseurs Ardennais ?

R : Pour le prestige de l'unité et sa renommée historique. Je désirais en effet faire partie d'une unité hors du commun et dont la réputation n'était plus à faire.

Q : Quelle était votre motivation principale ?

R : Je cherchais un métier où la pratique du sport était régulière, le boulot était varié, le contact avec la nature fréquent, et la routine du bureau la moins présente possible.

Q : Si vous deviez motiver d'autres personnes pour rentrer chez les Chasseurs Ardennais, que leur diriez-vous ?

R : Si je devais motiver d'autres personnes, je ne leur montrerais pas que les bons côtés. Le métier est contraignant, peut être dur physiquement et moralement. Je leur parlerais de la vie réelle que je mène au Bataillon.

Q : Quelles sont vos expériences ? À quelles missions avez-vous participé ?

R : J'ai participé à ISAF 9 et 20 en Afghanistan en 2005 et 2009, OMLT 7 à Kunduz (Afghanistan) en 2012 et récemment à l'opération "Vigilant Guardian" à Bruxelles et Charleroi.

Q : Connaissez-vous la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais ?

R : Oui, je la connais.

Q : En faites-vous partie ?

R : Oui, je fais partie de la Fraternelle depuis mon arrivée au sein du Bataillon. Je suis fier d'être membre d'une association, que je nommerais "groupe d'anciens", toujours présente lors de diverses activités et cérémonies organisées par le Bataillon. Ce groupe me semble

dynamique et il nous soutient de manière régulière.

Q : Que fait la Fraternelle pour vous, Chasseur Ardennais en service au Bataillon ?

R : La Fraternelle m'offre le repas de Corps à l'occasion de la Fête du Roi, le 15 novembre de chaque année. Chaque année ou presque, j'ai aussi la possibilité de faire gratuitement une descente de la Lesse en kayak. Enfin, de chouettes journées de cohésion sont organisées à son initiative. Je suis toutefois conscient qu'au-delà de ces louables attentions, elle est à même d'intervenir financièrement en cas de gros problème, par exemple en cas de décès d'un de mes proches ou de moi-même.

Q : Que diriez-vous à des jeunes afin de les motiver à rejoindre les rangs de la Fraternelle ?

R : Si je devais m'adresser aux jeunes, je leur dirais : « Adhérez au système, souscrivez à la Fraternelle par tradition et esprit de Corps. J'estime que cette Fraternelle est capable de faire bouger les choses et faire changer des décisions qui seraient prises à l'encontre de notre unité ».



Au Bataillon



Remise de bérets au Bataillon de Chasseurs Ardennais

Ce 23 Novembre 2018 restera un jour à jamais gravé dans la mémoire de 44 jeunes candidats Chasseurs Ardennais qui reçurent leur béret vert à la Hure !

Le matin, sur la plaine de parade du Bataillon, les familles, ami(e)s de nos jeunes candidats étaient venus en masse, afin de féliciter leur "héros" du jour !

Après avoir été instruits, conseillés et évalués par leurs instructeurs 12 semaines durant, c'est avec grande fierté que ces jeunes Chasseurs Ardennais vont pouvoir poursuivre leur "Formation Professionnelle Spécialisée", dernière phase avant de rejoindre leur compagnie de combat.





Nous les félicitons et leur souhaitons encore beaucoup de courage !

« **Résiste et mords !** »

Info-familles Estonie 2019

Ce mercredi 05 décembre était organisée la première réunion info-familles dans le cadre de l'opération "Enhanced Forward Presence" en Estonie.

Les familles et amis de nos Chasseurs Ardennais, ainsi que leurs collègues des unités contributrices de la Place de Marche-en-Famenne, ont pu assister à divers briefings concernant la mission. Ils ont également pu s'entretenir avec les représentants des différents services qui seront mis à leur disposition lors du séjour de leur militaire à l'étranger.



La réunion fut rehaussée, au grand bonheur des enfants sages, par la visite du Grand Saint.

Nuts Day 2018



Le samedi 15 décembre à Bastogne, le Bataillon participait à la commémoration du 74^e anniversaire de la Bataille des Ardennes, ainsi qu'au traditionnel "Nuts day". Cette année, une section de Chasseurs Ardennais, ainsi que les représentants de la 3^e Cie, en partance pour l'Estonie, étaient présents dans leur ville marraine. Après une cérémonie en l'honneur des vétérans, le défilé dans les rues de Bastogne et les honneurs rendus aux monuments Patton et Mc Auliffe, ce fut le traditionnel lancer de noix depuis le balcon de l'Hôtel de ville, où se trouvait notre Sergent Alexandre Massar (99 ans - voir l'article consacré à l'inauguration de la barrière Cointet dans la dernière revue).

Une magnifique journée remplie de souvenirs et de respect à l'égard de nos Anciens.

Résiste et mords !

Du devoir aux passeurs de mémoire

Ce 31 Janvier, un détachement d'honneur du Bataillon de Chasseurs Ardennais rendait hommage aux soldats canadiens du Royal 22^e Régiment tombés sur notre sol lors du 1^{er} conflit mondial.

La cérémonie revêtait un caractère international avec la participation de l'Ambassadeur du Canada, de représentants militaires canadiens et de membres de la famille du soldat Florian FILIATREULT, décédé il y a 100 ans jour pour jour. À souligner également la pré-

sence de l'Institut des Techniques et des Commerces agro-alimentaires (ITCA), l'École Sainte-Marie Namur et l'Athénée François Bovesse.

Les étudiants des écoles namuroises ainsi que les autorités de la Province de Namur ont délivré de poignants discours. La cérémonie fut clôturée par une minute de silence en hommage au soldat Florian FILIATREULT, ainsi qu'à tous ses frères d'armes reposant à ses côtés ou dans d'autres lieux de commémoration.



Photo : Dernière Heure

Dans les Sections



Section Régimentaire

Le mot du Président

Chers membres de la Section,

Quand vous lirez ces lignes, l'AG sera déjà derrière nous et le train de l'organisation du Congrès sera prêt à rentrer en gare. Néanmoins, j'espère que vous serez nombreux à nous

rejoindre le dimanche 28 avril 2019 (respectez bien les délais svp).

Les membres de la Section (et leur conjoint) bénéficient d'une réduction de 5 € sur le prix demandé par le National.

Nous avons besoin de montrer que la Section est une section non seulement nombreuse, mais aussi très proche des activités du National.

Si vous voulez également renforcer les équipes de bénévoles pour cette journée, il n'est pas trop tard. Nous aurons besoin de toutes les mains disponibles.

Posez votre candidature chez le Président, Didier Ameeuw (Tél. et adresse en fin de revue).

Enfin, la Section Régimentaire souhaite à tout le Détachement Estonien plein succès dans sa mission et courage aux familles.

Fraternellement vôtre.

Didier Ameeuw
Président

In memoriam

† M. Jean-Pierre Lechien décédé à Bruxelles-ville le 19 décembre 2018 à l'âge de 76 ans.

† L'Adjudant-major Bruno Galderoux décédé à Forrières le 2 février à l'âge de 51 ans.

Durant de nombreuses années, il a exercé un grand nombre de fonctions au sein des Chasseurs Ardennais.



Après avoir réussi ses cours d'accès à la qualité de sous-officier supérieur, il a rejoint différents états-majors, dont l'EUROCORPS. Il a porté notre béret durant toute sa carrière.

La Section présente ses sincères condoléances aux familles endeuillées.

Activités passées

1 10 novembre 18 : Armistice 1918 en Moselle

À l'occasion de la commémoration du centenaire de la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale, une délégation de la Section Régimentaire s'est rendue à Cointz-les-Bains (sur la Moselle) répondant ainsi à l'invitation de nos amis français de la section 418 Sidi Brahim. À l'issue de l'office, une cérémonie patriotique a été organisée avec plusieurs discours et des dépôts de fleurs par les autorités politiques et les délégations militaires française, allemande, italienne et belge.

1 23 novembre 18 : fin de PIM au Bataillon



Le Bataillon organisait sur sa plaine de parade une cérémonie de remise de béret qui marquait la fin de formation d'instruction militaire de base (PIM). Le Président de notre Section fut invité par le Chef de Corps à remettre des prix.

1 5 décembre 18 : info-familles — mission en Estonie



La première réunion info-familles dans le cadre de l'opération en Estonie était organisée.

Le Comité de la Section Régimentaire était également présent afin de soutenir et montrer notre solidarité avec nos Chasseurs Ardennais et leurs familles. N'oublions pas que



nous formons la grande famille des bérets verts à la hure.

1 11 décembre 18 : remise des médailles OVG

Quelque 250 Chasseurs Ardennais ont été décorés de la médaille pour missions ou opérations intérieures (Opération Vigilant Guardian – OVG).

La Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais (et donc la Section Régimentaire) était également représentée. Des médailles furent remises par notre Président et quelques Anciens de notre Section.



1 13 décembre 18 : Toast au Roi
Notre Comité a participé au Toast au Roi avec le Bataillon.

1 15 décembre 18 : Nuts Day
Bastogne a vécu au rythme des com-



mémorations de la Bataille des Ardennes. Cet hommage met en exergue le sacrifice de nombreux GI's dans la région.

Quelques membres du Comité ainsi que le porte-drapeau de la Fraternelle Patton ont participé au cortège.

1 14 janvier 19 : départ pour l'Estonie

Les Chasseurs Ardennais se sont envolés pour la Lettonie. Ensuite, ils ont rejoint l'Estonie afin d'intégrer un Battle Group britannique.

Le Président de la Section était présent lors du départ du Camp de Marche-en-Famenne.

1 31 janvier 19 : cérémonie d'hommage au soldat canadien Florian Filiatreault

La grande famille des bérets verts à la hure a honoré la mémoire du soldat Florian Filiatreault.

Jeunes du Bataillon de Chasseurs Ardennais et Anciens de la Section Régimentaire se sont retrouvés ensemble au cimetière de Namur, afin de rendre un hommage particulier à ce soldat québécois, membre du 22^e Bataillon de l'Armée canadienne qui deviendra dans les années 1920 le Royal 22^e Régiment (R22R). Il est mort le 31 janvier 1919 des suites d'une pneumonie et est inhumé au cimetière de Namur (Belgrade).

1 17 février 19 : info-familles dans le cadre de l'opération en Afghanistan
Présence du Comité.

1 28 février 19 : AG Section Régimentaire

Le compte rendu de notre assemblée générale paraîtra dans la prochaine revue.

1 3 mars : info-familles dans le cadre de la mission en Estonie
Présence du Comité.

Activités futures

1 28 avril : Congrès National

Lorsque vous recevrez cette revue, nous serons à quelques jours de notre Congrès national à Marche-en-Famenne. Rejoignez-nous pour de belles retrouvailles.

Pour vous inscrire, il suffit de verser la somme de 25 € par personne sur le compte BE61 0680 6275 8017 avec la mention Congrès + nom du membre + Nbre de personnes, pour le 7 avril AU PLUS TARD.

1 10 mai : Bodange

Les membres de la Section Régimentaire sont cordialement invités à participer aux cérémonies commémoratives en hommage aux Chasseurs Ardennais qui ont combattu à Bodange (Fauvillers) le 10 mai 1940

et y sont morts.

Inscription auprès de notre trésorier :

fratcha.reg.tresorier@gmail.com ;
Tél. 084 21 35 27 ; GSM : 0494 25 36 66 ; avant le 2 mai.

Horaire

🕒 9 h 30 : rendez-vous à la chapelle Sainte-Barbe à Bodange.

🕒 9 h 45 : mise en place des drapeaux.

🕒 10 h 00 : office religieux.

🕒 10 h 45 : dépôt d'une gerbe à la croix Bricart et ensuite au mémorial de Traquebois.

🕒 12 h 00 : verre de l'amitié offert par la Commune de Fauvillers.

Hospitalisation

Nous souhaitons à ceux ou celles de nos membres, qui sont ou seraient hospitalisés, un prompt rétablissement en espérant les revoir parmi nous à nos prochaines manifestations.

Cotisations

Le début de l'année coïncide souvent avec la prise de bonnes résolutions. Pensez donc, par la même occasion, à renouveler votre cotisation de 12 €.

Changement d'adresse

Les personnes changeant d'adresse sont priées d'en avvertir la Section. Chaque trimestre nous connaissons des difficultés pour l'envoi des revues.



Arlon-Attert

Mot du président

L'année 2018 s'est terminée avec notre repas des retrouvailles à Waltzing, où 81 personnes ont répondu à notre invitation.

Ceci démontre une fois de plus le caractère de convivialité de nos réunions, qui fait en sorte que des membres extérieurs à notre fraternelle rejoignent nos rangs et deviennent membres de notre fraternelle.

In memoriam

† Monsieur Adelson Rassneur,

membre E, d'Arlon

† Monsieur René Bouche, membre Adhérent, d'Arlon, président du Cercle philatélique d'Arlon

† Monsieur Marcel Nickels, membre E, d'Arlon, président des Handicapés de l'Armée.

Nouveaux membres

✦ Monsieur Stany Demecheleer, rue de Marienthal, 31 à 6700 Arlon (Freylange), a fait son service au 3 ChA à Vielsalm, 2^e Cie, et fut officier de réserve pendant deux ans

✦ Madame Fabienne Even, rue du Pont, 1 à 6700 Arlon (Fouches)

✦ Monsieur Jean Hartert, rue Emile Kirsch, 92 à 6780 Messancy

✦ Monsieur Albert Maqua, rue des Espagnols, 106 à 6700 Arlon

✦ Monsieur Guy Schreder, rue d'Udange, 62 à 6700 Arlon (Toernich).

Bienvenue au sein de notre fraternelle.

Activités futures

Notre Assemblée Générale se tien-

dra le 8 mai 2019 à 15.00 h en la salle Saint-Bernard à Waltzing, P.A.F. : 7 € Un goûter sera servi après.

La médaille du mérite en argent sera remise à Georges Maas et les médailles du mérite en bronze seront remises à Achille Colling et à Jean-Marie Karremans.

Congrès National

Le congrès se tiendra le 28 avril 2019 à Marche-en-Famenne. L'horaire de la journée se trouve dans la revue n° 274 et est repris dans la présente revue sous la rubrique Vie de la Fraternelle. Les modalités d'inscription s'y trouvent aussi.

Il est possible qu'un bus soit mis à disposition par le National à cette occasion. Si c'est le cas, il fera le "ramassage" le long de la N4 selon l'horaire suivant

🕒 8h15 : Maison de la Culture à Arlon

🕒 8h30 : Corne du Bois des Pendus

🕒 8h50 : Bastogne, place Mac Auliffe

🕒 9h10 : Barrière de Champlon

🕒 9h25 : Camp de Marche.



Bastogne - 2 ChA

Tristesse

Nous déplorons les décès de :

† M^{me} Schul Maria V^{ve} de Burnon Joseph de Vaux/Sûre, membre Adh décédée le 27/12/2018.

† M. Meunier Robert de Bastogne, porte-drapeau et membre E décédé le 1/01/2019.

† M. Muller Marcel de Vielsalm, époux de M^{me} Josiane Cardinal, membre E décédé le 4/01/2019.



« Je vous fais le coup du crayon : je me taille mine de rien »

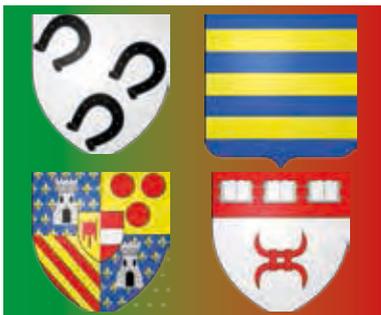
Robert

La Fraternelle régionale présente ses sincères condoléances aux diverses familles endeuillées.

Activités passées

Après la réception du "Chasseur" précédant celui-ci, outre la cérémonie aux victimes civiles à Sainlez le 26 décembre, les funérailles de notre porteur du drapeau ChA, Robert Meunier, le 4 janvier au cours desquelles il n'y avait pas moins de 32 drapeaux, la messe de commémoration aux victimes civiles à Bastogne le 25 janvier et la cérémonie d'hommage au Roi Albert le 17 février à Bastogne, nous n'avons pas eu beaucoup l'occasion de nous rassembler, la période hivernale étant peu propice aux cérémonies.

Mais comme chaque année au mois de décembre, nous avons eu la "Foire aux Noix" à Bastogne avec un cortège de soldats US & belges, des autorités civiles et militaires et de quelques anciens combattants US, ainsi qu'un très grand nombre de porte-drapeaux et sa succession de cérémonies aux monuments Patton et Mac Auliffe.



Bertrix - Paliseul

Le Mot du Président

Nous sommes deux anciens militaires de la classe 61-62 (Thillen Jules et Michel Jean-Marie) qui avons effectué notre service militaire au 1 ChA caserné à Spich, dans le peloton Anti-Tank, commandé par le Lieutenant Deloge. Si vous étiez dans ce peloton à cette époque, merci de me contacter afin de se rencontrer aux "Retrouvailles" Chasseurs Ardennais.

In memoriam

† Monsieur Marcel Pestiaux, né à Froidchapelle le 19 novembre 1919 et décédé à Bastogne le 20 décembre 2018, Président de nombreuses Associations Patriotiques.

† Madame Baes Ida, née à Kolken le 15 janvier 1923

A.G. 2019

L'assemblée générale de notre section aura lieu le dimanche 20 octobre 2019 à 10 heures à l'Hôtel de Ville de Bastogne, suivie comme de coutume d'un repas dont le lieu et le menu vous seront communiqués plus tard.

Cotisations 2019

Nous demandons aux retardataires ou aux personnes qui n'ont pas été visitées par nos bénévoles encaissant les cotisations, de payer leur cotisation 2019 pour le 30 avril au plus tard en versant 12 € sur le compte de notre section (BE80 0000 2409 2877). Les "rawettes" sont toujours bienvenues.

Si de nouvelles personnes désirent nous rejoindre, ils peuvent prendre contact avec notre trésorier (Tél. 084/455382). Nous les remercions dès maintenant pour leur soutien.

Congrès 2019

Nous rappelons également aux personnes désireuses d'aller au

congrès à Marche-en-Famenne le 28 avril prochain, qu'elles doivent impérativement s'inscrire dans leur section et payer la somme qui sera communiquée dans ce "Chasseur" sur le compte renseigné ci-dessus (cotisations 2019) avec les mentions : NOM, Prénom, nombre et congrès 2019, pour le 7 avril prochain au plus tard. En principe un car organisé par la section d'Arlon passera par Bastogne (se renseigner auprès du secrétaire Tél. 061/21.42.02).

Activités futures

Normalement, après la réception de ce "Chasseur", les 1^{ères} cérémonies sont :

1 le congrès national à Marche le 28 avril et la célébration de Cameron à Sarreguemines (Fr) le 5 mai.

1 Ensuite viendront toutes les cérémonies des 8 et 10 mai, Memorial Day à Bastogne, Vinkt et Courtrai.

1 Et puis la journée du souvenir de la MESA (27 juin).

Votre secrétaire.

et décédée à Libramont le 21 novembre 2018, membre de notre Section. Présente aux manifestations régionales, elle était de bonne rencontre et sa disparition fera un vide parmi ses ami(e)s.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos sincères condoléances.

Hospitalisation

N'ayant pas toujours connaissance des membres malades ou hospitalisés, nous leurs souhaitons un prompt rétablissement.



Activités passées

1 4 novembre 2018 : Relais Sacré à Carlsbourg en présence de nombreux porte-drapeaux.

Activités futures

1 Congrès des Chasseurs Ardennais le 28 avril 2019 à Marche-en-Famenne. Inscription et paiement de 30 €



par personne attendus au plus tard le 6 avril 2019 sur le compte bancaire BE31 0017 1080 4255 de l'ASBL Frat ChA Section Bertrix-Paliseul. Une remise sur le repas est prévue pour les membres de la Section Bertrix-Paliseul. Ceux qui prendront leur voiture bénéficieront d'une intervention supplémentaire pour les frais de déplacement.

1 Les "Retrouvailles 2019" des Chasseurs Ardennais de la Section Bertrix-Paliseul auront lieu le dimanche 5 mai 2019. Nous espérons vous voir nombreux à cette manifestation bien amicale.

Mémoire d'un Chasseur Ardennais dans l'Armée Secrète (suite et fin)

« Telle fut la vie dans notre camp des Houppettes, vie inconfortable, dangereuse mais exaltante.

Sans cesse, nous devons être aux aguets car nous n'étions pas loin de la base allemande de Mogimont (base de repérage de l'aviation) ni du Kriegslazaret de Carlsbourg où se trouvaient plusieurs centaines de blessés.

Jamais je ne pourrai oublier la franche camaraderie et la solidarité rencontrées dans la vie des maquisards. Cette fraternité restera le souvenir le plus émouvant de ces jours extraordinaires.

Et je comprends que de nombreux camarades considèrent ce temps du maquis comme un des sommets de leur vie.

Je ne voudrais pas terminer ces pages sans évoquer la qualité, le courage et le dévouement de nos chefs, sans dire ma reconnaissance à tous ceux qui nous aidaient.

Je n'oublie pas que la famille Depierreux de Carlsbourg a pris d'énormes risques en nous ravitaillant chaque jour en viande et parfois en tabac.

J'adresse un merci très spécial à la famille Comes de Mon-Ideé qui nous fournissait le pain.

Et je garde un souvenir inoubliable de tous les autres, souvent des anonymes, qui ont permis, par leur dévouement et leur sens du devoir patriotique, que nous puissions vivre dans les camps, échappant ainsi à la déportation et au travail obligatoire.

Que ces quelques pages, qui décrivent dans ses grandes lignes la vie d'un soldat de l'Armée secrète de juillet à septembre 1944, restent le modeste témoignage de notre amour du pays natal. »

Fin

Évocation

En la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie voici 79 ans pour la Patrie, en particulier :

Henri Bandin, soldat milicien classe 37, matricule 296.423, V^e Ch. Ard avec la citation : « Tireur d'élite F.M., frappé en pleine action contre l'ennemi, est tombé glorieusement, le 25 mai 1940, au Nord de Deinze, au cours de la défense opiniâtre de son point d'appui encerclé de près par l'ennemi »

HONNEUR ET RECONNAISSANCE

« Parce que tu étais de la plèbe, et que pour toute fortune tu n'avais que ta liberté, parce que ton nom ne brillait pas dans les sphères rayonnantes et que ton héritage ne te léguait aucun des privilèges d'un injuste passé, parce que tu étais pauvre et de modeste avenir, plus près de l'arène que du pavois, et qu'à ta naissance ne se trouvait pas l'escabeau qui fait les grands :

Il ne faut pas que soit minimisé ton sacrifice. Il ne faut pas que ton acte de bravoure soit laissé au simple niveau d'un devoir malchanceux ou que ton héroïsme soit assimilé à

un fait divers ou réduit à une pure coïncidence patriotique. Il ne faut pas laisser ta valeur morale sous le boisseau, il ne faut pas deux poids et deux mesures, un héroïsme de renom et un autre de raison, un héroïsme retentissant et un obscur héroïsme de masse, condamné à l'indifférence et à l'oubli !

Si nous, Chasseurs Ardennais, nous n'avions conscience de notre patriotisme, si la conviction de notre devoir n'était pas à suspecter, c'est en nous en remettant à notre propre comportement dans l'enfer de Deinze et de la Lys, c'est en jugeant nos gestes d'auto-défense et nos sentiments de crainte angoissée qu'il nous est permis de comprendre l'ampleur de ton sacrifice, la force et la noblesse de ta froide détermination devant l'ennemi.

Cher Camarade, tu es de la trempe des héros nationaux, tu mérites d'être retenu par l'histoire, d'être cité en exemple à la postérité ! Il t'était si simple de lever les bras pour avoir la vie sauve ! Tu as préféré Résister et Mordre, traiter durement l'agresseur jusqu'à l'épuisement des dernières cartouches, afin de protéger tes frères d'armes acculés à la retraite !

La phalange des bérets verts, ceux des 18 jours, ceux des stalags et des maquis comme aussi tous ceux qui, chaque année, se succèdent depuis et servent le Pays sous l'égide de la hure, sous les plis du drapeau National, sont fiers d'honorer ta mémoire ! Ils veulent en reconnaissance que soient immortalisés tes hauts faits d'armes et que dans les fastes régimentaires, TON NOM soit épinglé à la place du mérite suprême et s'inscrive dans les glorieux exploits du patriotisme ardennais ! »

Joseph Guillaume, compagnon de combat de Henri Bandin

Le mot du Président

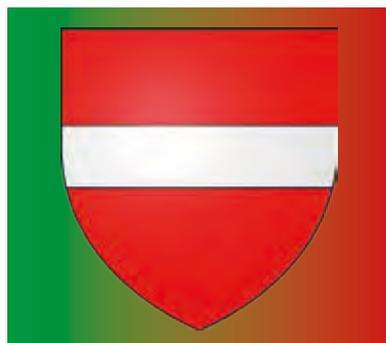
Nous tenons à remercier les anciens membres qui nous réitérent leur confiance, ainsi que les nouveaux qui croient en notre projet et leitmotiv : "le devoir de mémoire". À tous, merci pour votre soutien.

Fin 2018, nous avons eu l'immense regret de perdre notre past-président Claude Andries. Encore toute notre sympathie à la famille et proches.

Nous voudrions profiter de la revue pour rendre hommage à un ancien Chasseur Ardennais, résistant fusillé en 1943. Voici le récit de sa cousine.

« Je me présente à vous, Jeanine Toussaint née le 17 mai 1945, Bouillonaise, fille cadette d'Edmond Toussaint et Madeleine Mathé, et cousine de Jean Richard.

Jean était le fils unique de ma tante Jeanne Toussaint et Jean-François Richard. Il faisait partie des



Bouillon



Chasseurs Ardennais, et après l'occupation de notre pays par les Allemands, il fit partie de deux réseaux d'espionnage, ainsi que son ami André Bauduin. Je me souviens des noms : le réseau MARQ et le réseau FERRANT (Sécurité d'État).

Le 31 octobre 1942, après délation, la Gestapo l'arrête à l'entrée de la rue des Augustins, après avoir fouillé les domiciles de toute notre famille afin de trouver une arme ; en vain, il l'avait sur lui. Il est ensuite emmené à la prison de Saint-Gilles en novembre 1942. Il fut torturé pendant de nombreux mois. Ils lui brisèrent les mains, jamais il ne dénonça aucun résistant. On le fusilla au tir national le 22 avril 1943, ainsi que son ami André Bauduin.

Cet épisode douloureux dans notre famille m'a souvent été raconté par ma grand-mère Ernestine Tous-saint (dite Mantine). Il m'a permis de témoigner de cette tragédie qui fait dorénavant partie de l'histoire de Bouillon.

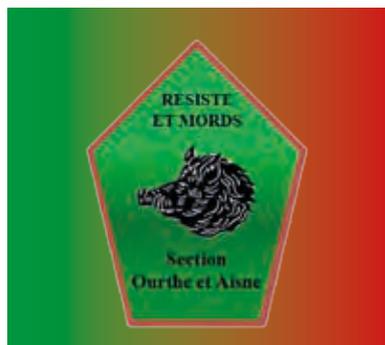
Par mon témoignage, je tiens à rendre un hommage à nos compatriotes qui ont donné leur vie pour notre liberté, le droit à l'expression et la lutte contre la barbarie. »

Activités futures

1 08 mai : marche autour des plaques commémoratives avec les élèves de la commune.

1 21 juillet : commémoration au monument de la Gernelle, suivie d'un petit déjeuner citoyen, et traditionnelles commémorations communales.

Résiste et mords !!!



Ourthe & Aisne

Le mot du Président

Chers amis et amies Chasseurs Ardennais,

Depuis plusieurs semaines déjà, 2019 a fait ses premiers tours de roue. Expression sans doute bien choisie pour tous les férus de cyclisme que nous comptons en nos rangs, et pour les anciens qui se souviendront, avec nostalgie peut-être, de ce merveilleux moyen de locomotion qui faisait, dans leur jeunesse, partie de leur quotidien. Expression bien à-propos aussi dans la période que nous connaissons où, d'une manière si soudaine qu'elle pourrait surprendre, d'aucuns semblent particulièrement préoccupés par l'écologie et par la survie de notre patrimoine naturel. Ne pourrait-on y voir le signe de quelque retour à certaines recettes du passé, et plus encore à certaines valeurs fondamentales ? Quoiqu'il en soit, l'on ne se plaindra sans doute pas de cette prise de conscience qui permet

au moins de s'arrêter quelques instants pour réfléchir à ce que pourrait être notre devenir.

Toutes proportions gardées, c'est un peu la démarche que nous avons réalisée, comme chaque fois, en ce début d'année. Comme notre secrétaire Laurent Crowin vous en dressera l'inventaire ci-après, nous avons établi la liste de différentes activités auxquelles nous participerons ou que nous mettrons sur pied au cours des prochains mois, et auxquelles nous vous proposerons de vous associer. Conscient que l'engouement que connaît notre section locale repose en grande partie sur la convivialité que nous nous efforçons de faire transparaître de nos organisations, nous n'avons évidemment pas oublié de prévoir quelques moments autour d'une table que les plus gourmets d'entre nous se chargeront de rendre la plus raffinée. Bien aidé en cela par l'équipe du Comité, ma tâche y sera avant tout de veiller à ce qu'y soient toujours véhiculées les valeurs qui, je crois, doivent continuer à nous rassembler : solidarité, fraternité, devoir de mémoire et fierté d'appartenance.

Dans l'optique de veiller à garder notre Fraternelle présente sur toutes les communes d'Ourthe et Aisne, nous prendrons prochainement différents contacts avec les autorités locales concernées pour qu'elles accueillent l'une ou l'autre de ces activités. Vous serez évidemment tenus au courant de nos différents projets

selon la teneur de nos échanges et l'accueil que nous recevrons de nos interlocuteurs et de nos partenaires.

Laurent Halleux

Décès et/ou hospitalisation

Bien que nous n'ayons pas été prévenus, nous sommes quasi sûrs que certains d'entre vous ont connu des ennuis médicaux. N'oubliez pas que si nous pouvons vous être utiles de quelque manière que ce soit, il suffit quelquefois d'en parler. Prompt rétablissement.

Nouveaux membres

Nous avons le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux membres.

Nous souhaitons la bienvenue à Liliane Lomré de Embourg, à Jocelyne Debailleux (épouse de Michel Lange) de Fisenne, à Claudine Thomson (compagne de José Gaspar) de La Fange.

Bienvenue également à Albert Villette, membre de Ciney, qui a décidé de nous rejoindre car il habite Fanzel. Philippe Van Dormael de Baillonville, toujours d'active, vient également nous rejoindre. Enfin, Thierry Dejonghe de Somme-Leuze qui est l'officier logistique du Bataillon et bien qu'étant toujours membre de la Régimentaire, a souhaité venir passer quelques moments avec nous.

Soyez tous les bienvenus et c'est un plaisir de vous compter parmi nous.

Activités passées

1 Le 18 février, trois personnes (Joseph Perin, Joël Bertezolo et Laurent Crowin) étaient présentes pour représenter notre section à la cérémonie du Béoli à Saint-Hubert.



Cérémonie rendant hommage au Roi Albert.

1 Le 6 mars n'étant pas encore arrivé lors de la rédaction de ce petit mot, nous ne pouvons pas en faire l'éloge. Sachez juste que c'était le club de marche des Chasseurs Ardennais (avis aux amateurs !!!) qui organisait un jour de sa marche d'hiver à Erezée. La section avait répondu présent à l'appel du président du club de marche pour préparer la salle (le Concordia) et pour tenir la buvette. Logiquement, devaient être présents Christian Oger, Fredy Ganhy, Thierry Dejonghe, Joël Bertezolo, Lucien Cornet et Laurent Crowin.

Activités futures

1 Quand vous lirez ces quelques lignes, le Congrès du dimanche 28 avril

n'aura pas encore eu lieu. N'oubliez pas de vous inscrire avant le 7 avril auprès du secrétaire ou auprès du trésorier.

1 Le 10 mai nous nous rendrons à Bodange pour fleurir la croix dédiée au Cdt Bricart et à sa section, ainsi que le monument qui rappelle les 17 Chasseurs qui ont perdu la vie en ce triste jour.

1 Le 27 juin, pendant la MESA (Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié), une journée où nous nous recueillerons aux différents monuments dédiés aux Chasseurs Ardennais.

Cotisation

Vous avez normalement reçu une invitation à payer votre cotisation. N'oubliez pas ce petit geste de 12 euros. Plus vite fait, plus vite tranquille. C'est surtout, pour nous, beaucoup plus facile au niveau administratif. Si vous avez égaré les modalités, nous vous rappelons que la somme de 12 euros est à verser sur le compte BE76 7320 2269 2795 ayant la dénomination "Fraternelle



Chasseurs Ardennais" et comme communication, le nom du cotisant.

N'oubliez pas que si vous connaissez une personne intéressée de venir nous rejoindre, vous pouvez lui communiquer le nom d'un membre du comité ou directement prendre contact avec nous pour que nous établissions le contact.

Divers

Ci-dessous et avec le peu d'espace qu'il nous reste, quelques photos de notre journée du 11 novembre.



N'oubliez pas que nous avons une page Facebook (<https://www.facebook.com/fratcha.erezee/>). Si vous souhaitez publier, un petit mot au secrétaire.



Florenville

Hospitalisations

Nous souhaitons à ceux ou celles qui seraient malades ou hospitalisés un prompt rétablissement.

Activités passées

Le 17 février : commémoration du décès du Roi Albert 1^{er}.

Activités futures

1 Le 14 avril : assemblée générale de la section à Chassepierre.

1 Le 8 mai : commémoration armistice 40/45.

1 Le 23 juin : cérémonie commémorative au maquis du Banel.

1 Le 21 juillet : fête nationale.

1 Le 10 août : cérémonie en hommage aux victimes déportées de et à Fontenoille.



Hainaut

Le mot du Président et du Secrétaire

Une nouvelle année s'ouvre à nous avec déjà de belles journées ensoleillées en cette deuxième partie du mois de février. Serait-ce là les prémices d'une année riche en événement heureux, de rencontres, d'ouverture vers les autres, mais aussi de tolérance ?

Voici maintenant un an que notre nouveau comité a été constitué en

Assemblée Générale extraordinaire. Que de travail accompli grâce à l'implication des membres du comité, mais aussi avec le soutien de nos membres et sympathisants.

Reprenre les rênes après un tsunami n'est jamais simple, mais soyez assurés que nous faisons le maximum pour assurer la pérennité de notre section du Hainaut.

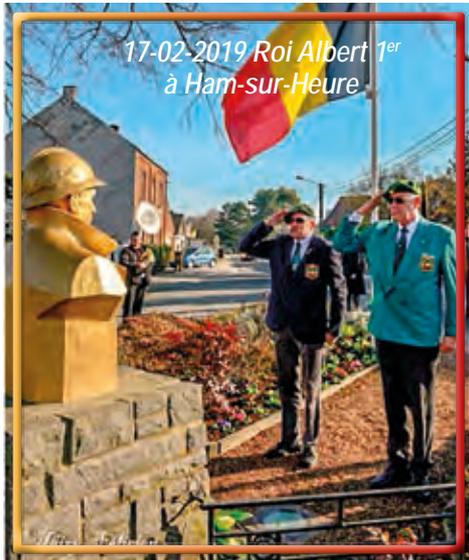
Nous voulons aussi assurer une visibilité maximale en assistant aux

diverses commémorations auxquelles nous sommes conviés et notre présence est toujours fort appréciée. Ceux d'entre vous qui seraient désireux de nous accompagner lors de ces cérémonies sont les bienvenus. Pour ce faire, il suffit de prendre contact avec le président ou le secrétaire dont les coordonnées figurent à l'avant-dernière page de ce magazine, sous la rubrique "Les dirigeants des sections régionales, Hainaut".

Activités passées

1 Le 10 février 2019, notre section était représentée à Courcelles pour la commémoration du 76^e anniversaire de l'arrestation et de la déportation de l'Abbé Alphonse Bougard.

1 Le 17 février 2019, nous étions également présents à Ham-sur-Heure pour la commémoration du 85^e anniversaire de la mort du Roi Albert 1^{er}, où nous avons déposé une gerbe de fleurs.



Activités à venir

Le 26 octobre 2019, nous organiserons notre assemblée générale ordinaire, suivie de notre repas de corps. N'oubliez pas de le noter à votre agenda ; nous vous attendons nombreux.



**Ciney - Gedinne
Rochefort**

Cotisation

Nous adressons nos remerciements aux membres qui se sont acquittés de leur cotisation 2019 et à ceux qui ont ajouté une petite "rawette". Nous imaginons que pour les 15 % restant, il s'agit d'un oubli.

Il n'est pas trop tard pour payer votre cotisation qui est inchangée, donc 12 € à verser sur le compte n°BE82 6528 3296 6768 de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais – section du Hainaut.

Divers

Vous pouvez suivre régulièrement les activités de notre section en consultant notre page Facebook ([https://www.facebook.com/Fraternelle royale des chasseurs ardennais section du Hainaut](https://www.facebook.com/Fraternelle_royale_des_chasseurs_ardennais_section_du_hainaut)).

Mais qui était l'Abbé Alphonse Bougard



Fils d'ouvriers, il est né à Carnières le 15 juillet 1900.

Il fait ses études à Morlanwez, à La Louvière, à Rêves et à Fribourg. Il est

ordonné prêtre en 1927.

1932 : il est désigné vicaire à Pâturages. Lors du coup de grisou du fief de Lambrechies, il est un des premiers à porter secours aux victimes ; il descend dans le puits sinistré.



En 1935, il est vicaire à Courcelles.

En septembre 1939 : l'Abbé Bougard est rappelé avec son Régiment, le 5^e Chasseurs à pied. Il est à son poste, au combat ; sa conduite est exemplaire. Hélas, une balle le frappe dans les reins, on doit l'évacuer. Pour lui, la guerre est terminée. L'Abbé Bougard rentre dans sa paroisse. Il crée le premier mouvement de résistance à Courcelles. Ses actions sont : propagande belge, renseignements, tracts et presse clandestine. Il rejoint le Mouvement National Belge dès sa création. Il récolte des fonds pour les prisonniers de guerre.

Le 11 février 1943, l'Abbé Bougard est arrêté par la Gestapo qui l'emmène à Breendonck.

Avril 1943 : après un bref séjour à la prison de Saint-Gilles, il se retrouve à Bochum, puis dans le camp de concentration d'Esterwegen.

Fin mai 1944, l'Abbé Bougard est envoyé en Haute-Silésie à la prison de Gross-Sterlitz. Son abnégation ne résistera pas à un dernier coup du sort, une blessure bénigne du doigt lui occasionne un phlegmon. La plaie est vilaine et les souffrances horribles. Pas soignée, cette blessure le conduit à la mort.

Le 20 novembre 1944 : l'Abbé Bougard meurt en brave au camp de Gross-Rosen.

Hospitalisations

À tous nos membres hospitalisés, nous souhaitons un prompt rétablissement, et tout particulièrement à Monsieur Georges Parmentier, victime d'une chute devant son habitation à Bomal. Bon courage Georges.

Activité passée

Bièvre le 4 février 2019.

C'est sous un froid glacial que s'est déroulée à Bièvre la cérémonie en mémoire du 100^e anniversaire de l'Armistice. Il s'agissait de la plantation

d'un chêne dans le parc communal. Les élèves des 5^e et 6^e primaires de l'école de Bièvre étaient présents à cette cérémonie, ainsi que 17 drapeaux venus de Beauraing, Gedinne, Daverdisse et Bièvre. Une conférence sur les combats de Bièvre qui eurent lieu en 14-18 fut ensuite tenue par Monsieur Barbason, historien local.

Cotisations

Vous avez reçu l'invitation à régler votre cotisation de 12 €. Les retardataires pourraient-ils s'en acquitter rapidement ? Nous les remercions d'avance.



Huy - 6 ChA

Activités passées

1 Le comité s'est réuni les 6 novembre, 7 janvier et 4 mars avec comme points à l'ordre du jour la finalisation des contacts pour l'élaboration de la liste des futurs médaillés, les résultats de notre assemblée générale et les dispositions à prendre pour le congrès. La date du 19 octobre a été retenue pour l'assemblée générale.

1 Le 5 décembre, nous avons accueilli Saint Nicolas à l'Oiseau Bleu,



encadrés de nos petits protégés handicapés, hébergés à la caserne lieutenant Binâmé à Antheit. (voir photos sur le site Internet)

1 Le 16 janvier, le président a présidé la réunion du comité de concertation des groupements patriotiques de Huy et environs.

Amicale 6 ChA

L'amicale qui organise visites, voyages et autres activités socio-culturelles est désormais associée à notre section.

Les membres de l'amicale trouveront au sein de la section toute l'amitié et la solidarité qui sied aux Chasseurs Ardennais.

Cotisation

Un grand merci aux membres en règle de cotisation. Que les "retardataires" nous évitent des frais de rappel.

Merci d'avance.

Musée

L'ouverture officielle de la saison touristique a lieu aux vacances de Pâques. Tout objet ou photo concernant les Chasseurs Ardennais nous intéresse pour étoffer notre musée dont

nous vous recommandons la visite.
Contact : Firmin Bauche 085 / 31 68 57.
Office du tourisme : Quai de Namur 1, 4500 Huy, 085 / 21 29 15, tourisme@huy.be.

Le Congrès

Les membres désireux de nous accompagner, ce 28 avril à Marche-en-Famenne, sont priés de prendre contact avec le président, afin de connaître les modalités prises par le comité.

Nouveaux membres

Bienvenue au sein de la Fraternelle à Messieurs Damien Galet, membre E, Serge Guilmot, Thierry Lefevre. Joseph Marsin, Simon Rochez et Vincent Wilmart, membres adhérents.

Décès

Nous avons appris le décès de Messieurs Charles Lacroix, membre E, et Romano Bodecchi membre sympathisant et chasseur alpin. Nous étions présents aux funérailles.

Ayant appris avec retard le décès des membres suivants, la section n'a pas été représentée aux funérailles : Messieurs Martin Bernard et Claude Dehant, membres adhérents, et Denis Vivier, membre E.

Nous réitérons aux familles dans la douleur nos fraternelles condoléances.



Liège - Verviers

Le mot du président

Voici qu'une nouvelle année commence. Le président et son comité espèrent que 2019 se passera du mieux possible pour chacun d'entre nous.

Il est vrai qu'il est de plus en plus compliqué de garder un certain confort dans la section, car la disponibilité des personnes est de plus en plus compromise, mais... restons optimistes et n'oublions pas notre devise « Résiste et mords ».



Un petit mot pour vous remercier de votre présence au repas de fin d'année. Le repas, excellent, s'est déroulé dans la cordialité, une bonne ambiance. Les décorés présents ont reçu leur médaille respective et les personnes empêchées l'ont reçue par l'intermédiaire d'un membre du comité.

Encore merci de votre dévouement pour notre section.

Votre président, Albert Kouff



Hospitalisations

Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous les membres ou conjoints qui seraient malades ou hospitalisés.

Une petite pensée spéciale pour notre reporter-photos Madeleine Delhez. Nous connaissons sa volonté et sa hargne face à l'adversité. Nous lui souhaitons plein de courage ainsi qu'à son époux.

Nouveaux membres

Nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous deux nouveaux membres, M. Louis Malherbe de Sprimont et M.

Maurice Pire de Verviers. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre Fraternelle.

Activités passées

- 1 15 novembre : Te Deum à la cathédrale de Liège.
- 1 15 décembre : Banquet de fin d'année à Visé.
- 1 02 février : Rassemblement des porte-drapeaux à Bruxelles.



Namur

Le mot du Président

Sur le territoire de notre section, à Boninne, est érigé un monument à la mémoire des combattants des 10^e et 30^e de Ligne qui ont vaillamment affronté le choc des armées allemandes en août 1914 devant Namur.

Ce monument se situe sur une route régionale, à proximité de l'emplacement des tranchées de nos valeureux soldats, dont le Régiment fut à la base de la création des Chasseurs ardennais.

Mais ce monument tombe en ruine !

Le Comité de notre section, pauvre en moyens humains mais riche en capacité d'intervention, défend le projet de reconstruire ou de déplacer les inscriptions de ce mémorial à un autre endroit... plus sécurisé.

J'en appelle à quiconque aurait quelque souvenir, quelque témoignage de ces "gars" du 10^e de Ligne, nos ancêtres, à nous faire part de leur richesse historique, afin de nous aider à sauver, à déplacer et justifier le déplacement de ce monument à un endroit plus adéquat, mais toujours sur le site des combats de Boninne.

Pour le reste, nous vous invitons à être nombreux, drapeaux en tête,

à notre rassemblement autour du monument de Temploux et dans les jardins du Maïeur, le 2 juin prochain. Au plaisir de vous y rencontrer !

Activités passées

1 15 novembre 2018, Namur – Répondant à l'invitation du Gouverneur de la Province de Namur, notre Président a pris part aux cérémonies organisées à l'occasion de la Fête du Roi. Après le "Te Deum" chanté en la cathédrale St-Aubain, l'assistance s'est rendue en cortège vers le monument aux Héros de la Province, à côté du pont de l'Évêché. L'intervention des autorités précéda celle des enfants des écoles, un dépôt de fleurs finalisant la cérémonie. À l'issue de l'hommage, les participants se retrouvèrent au Palais provincial pour les discours et la réception.

1 31 janvier 2019, Namur – Nous étions présents au cimetière de Belgrade, dans la parcelle militaire, pour rendre hommage à un soldat canadien du Royal 22^e Régiment, décédé de maladie il y a tout juste cent ans à Namur, après avoir participé aux opérations de 1918 en Belgique. Outre les autorités civiles et militaires, on pouvait noter la présence émouvante de deux descendantes du frère de ce militaire mis à l'honneur par plusieurs discours.

1 3 février 2019, Namur – Le traditionnel hommage à François Bovesse devant sa maison, avenue cardinal Mercier, rappelait son lâche assassinat par des collaborateurs, il y a 75 ans déjà. Cette cérémonie réunissait les membres du Comité central de Wallonie, les autorités politiques et militaires, les porte-dra-

Activités futures

1 03 mars : Messe de commémoration en l'église St-Lambert, sise place des Quatre Grand à Jemeppe-sur-Meuse, consacrée à nos Chasseurs Ardennais, à toutes les victimes, les blessés, les malades et à nos membres défunts.

1 16 mars : Assemblée Générale aux salons du Beauvoir à Alleur (Les détails de la journée dans la revue n° 274 page 22).

1 28 avril : Congrès National à Marche-en-Famenne (Les détails de la journée dans la revue n° 274 page 4 et dans la présente revue pages 4 et 5). Un petit car est prévu pour l'acheminement des participants.

1 10 mai : cérémonies à Bodange.

1 19 mai : Courtrai-Vinkt.

1 02 juin : Temploux.

peaux et les membres d'associations patriotiques, ainsi qu'une délégation d'élèves de l'Athénée royal de Namur. On remarquait la présence exceptionnelle des gouverneurs des provinces wallonnes, invités par Monsieur Denis Mathen, Gouverneur de la Province de Namur ; après le discours de ce dernier, l'hommage fut concrétisé par le dépôt de fleurs des autorités. Les participants à cette cérémonie se retrouvèrent ensuite à la cordiale réception, qui réchauffa corps et esprits.

Activités futures

1 28 avril 2019, Marche-en-Famenne –

Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer à l'occasion du Congrès national. Si vous comptez prendre part au repas, n'oubliez pas de verser votre participation sur le compte de la Section de Namur, pour le 5 avril au plus tard.

1 8 mai 2019, Namur – Commémoration de la capitulation de 1945 ; rendez-vous à 8 h 45 devant le Monument aux Héros de la Province.

1 10 mai 2019, Temploux – Hommage des anciens combattants aux victimes de la Seconde Guerre Mondiale.

1 15 mai 2019, Yvoir – Hommage aux combattants du 5 ChA à 10 h 30, sur la rive droite de la Meuse, à l'emplacement de l'ancien pont. Ensuite, participation sur la rive gauche, dès 11 heures, à la cérémonie du Génie devant le monument dédié au lieutenant De Wispelaere.

1 2 juin 2019, Temploux – Hommage aux victimes civiles et militaires des bombardements de mai 1940, selon l'horaire se trouvant en page 6 de la présente revue (Détails dans le NAM'HURE de mai).



Neufchâteau Libramont Chevigny Léglise



Saint-Hubert

Nouveaux membres

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre section M. Pol Martin, membre adhérent, Rue de la Fagnette, 1 à 6680 Amberloup ; M. Vincent Henriche, membre adhérent, Wideumont Gare, 195 D à 6800 Libramont-Chevigny ; M. Jean-Pol Misson, membre adhérent, Rue des Forges, 43 à 6680 Sainte-Ode ; M^{me} Anne Henneaux, membre adhérent, Rue de la Supinette, 9 à 6870 Arville et M^{me} Céline Nicolas, membre adhérent, Avenue Paul Poncelet, 76 à 6870 Saint-Hubert.

Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue dans notre section et les remercions de soutenir notre fraternelle.

In memoriam

† M^{me} M-L Ruelle-Baijot, membre adhérent, décédée à Arlon le 17/12/2018 à l'âge de 92 ans.

† M^{me} Paula Marichal, membre adhérent, décédée à Rouvroy le 27/12/2018 à l'âge de 95 ans.

† M. Guy Gillard, frère de notre membre effectif M. José Gillard, décédé à Namur le 01/01/2019, à l'âge de 70 ans.

† M. Marcel André, beau-père de notre membre adhérent M. Pierre Henneaux, décédé à Vielsalm le

In memoriam

Nous déplorons le décès de Monsieur Thierry Domken, survenu à Bihain le 4 février 2014. Le Lieutenant Domken a été incorporé au 3 ChA comme Chef de peloton à la Troisième Compagnie en



novembre 1971. Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un officier enthousiaste, motivé, extrêmement apprécié de ses hommes et de ses chefs. Les Candidats Officiers de Réserve de sa promotion garderont de lui le souvenir indéfectible d'un ami fidèle et d'un homme loyal, infatigable et passionné par sa fonction.

Hospitalisations

Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos membres malades ou hospitalisés.

01/01/2019, à l'âge de 92 ans.

† M. Jean Slachmuylders, père de notre membre adhérent M. Jean-François Slachmuylders, décédé à Vesqueville le 30/01/2019, à l'âge de 63 ans.

† M^{me} Céline Calbert, mère de notre membre adhérent M. André Bodelet, décédée à Marche-en-Famenne le 09/02/2019, à l'âge de 94 ans.

† Bugg, fils de notre membre adhérent M^{me} Anne Catinus-Pirotte, décédé à Hemptinne le 08/11/2018, à l'âge de 40 ans.

Aux familles endeuillées, nous réitérons nos sincères condoléances.

Hospitalisations

Nous présentons à tous nos membres malades ou hospitalisés, nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Activités passées

1 18 02 19 : Cérémonie d'hommage au mémorial du Roi Albert 1^{er} au Béli.

1 13 03 19 : Conseil d'administration à Marche-en-Famenne.

Activités futures

1 13 04 19 : Assemblée générale de la section de Saint-Hubert.

🕒 10 h 15 : Dépôt de fleurs au mémorial des Chasseurs Ardennais.

🕒 10 h 25 : Dépôt de fleurs au monument aux morts de la ville.

🕒 10 h 30 : Messe célébrée à l'église Saint-Gilles.

🕒 11 h 40 : Assemblée générale à la salle des mariages de l'hôtel de ville.

🕒 12 h 30 : Apéritif et repas au coin gourmand à Saint-Hubert.

Le compte-rendu de cette journée paraîtra dans votre prochaine revue trimestrielle.

1 28 04 19 : Congrès national à

Marche-en-Famenne.

1 08 05 19 : 74^e anniversaire de la libération.

1 10 05 19 : 79^e anniversaire du combat à Bodange.

1 25 06 au 28 06 19 : MESA (Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié) 53^e édition.

1 27 06 19 : Journée du souvenir, cérémonies aux monuments hors du circuit MESA.

Cotisations 2019

Nous espérons que les quelques retardataires auront à cœur de s'acquitter de leur modeste cotisation 2019 (12 €) pour continuer à soutenir notre fraternelle (compte : BE 07 0689 0838 9566 Clos des Sorbiers, 62 à 6870 Saint-Hubert).

Remerciements

En cette période de renouvellement des cotisations, le comité tient à remercier les membres en ordre de cotisation, ainsi que les généreux donateurs qui ont souhaité verser un montant supérieur à la somme fixée par le comité national de la fraternelle. Nous remercions plus particulièrement Messieurs Dauvin Michaël, Felix Yves, Grymonprez André, Guillaume Gérard, Jamotte Stéphane, Marchal Joseph, Mottet Jean-Charles, Nannetti André, Robin Patrick, Timmermann Johannes, Vaillant Léon, Watelet station Shell et Mesdames Bettenhausen Lucienne, Dero-Duchene, Jacques Agnès, Hotton Solange, Leplang Nicole et Slachmuylders Anne.

Le président remercie les membres de la section qui se dévouent pour l'encaissement des cotisations et ceux qui participent régulièrement aux diverses commémorations et cérémonies.

Modification du comité

Le Cdt e.r. Nannetti André a sollicité une place de commissaire dans notre comité régional. Le comité réuni le 08/01/2019 a accepté sa demande à l'unanimité. Le président remercie André pour son engagement futur et son soutien.



Vielsalm - 3ChA

In Memoriam

† Le Commandant e.r. Marcel Jeanpierre est décédé à Liège le 12 décembre 2018 à l'âge de 87 ans. Il servit au 1 ChA en Allemagne, durant la plus grande partie de sa carrière avant de rejoindre le cadre de l'école d'infanterie à Arlon.

† M. Pol Dewalque, membre E, ancien du 3 ChA, est décédé à Bovigny le 22 novembre 2018 à l'âge de 78 ans.

† M. Freddy Toussaint, ancien CSOR au 3 ChA, est décédé à Lierneux, le 24 novembre 2018 à l'âge de 76 ans.

† L'Adjudant-chef e.r Marcel Muller est décédé à Vielsalm, le 04 janvier, à l'âge de 88 ans. Il débuta sa carrière au 2 ChA à Bastogne avant de passer au 12 Li en Allemagne. Il rejoignit le 3 ChA avec les premiers



retours au pays.

Nous réitérons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées

Divers

Lors d'un changement d'adresse ou lors d'événements importants survenus à un membre de notre section régionale, veuillez prendre les mesures nécessaires pour pré-

venir votre Président-Trésorier Serge Toussaint ☎ 061/61 38 87 ou GSM 0498/45 59 18.

À l'avenir, veuillez utiliser le nouveau numéro de compte de la section régionale de Saint-Hubert qui est le suivant : BE07 0689 0838 9566.

Nouveaux membres

C'est avec grand plaisir que nous accueillons les nouveaux membres suivants :

✦ M. Klaus Held de Schoenberg, ancien sous-officier à la 3^e Cie et moniteur EPS.

✦ M. Jacques Libert de Vielsalm, Sergent au peloton "Transmission" en 1956/57.

✦ M. Georges Markadiou, d'Arques (France) qui fut sous-officier instructeur à la 3^e Cie dans les années 80.

✦ M. Marc Steinwehe, de Vielsalm, ancien milicien à la Cie État-Major.

✦ M^{me} Béatrice Jacolet, de Vielsalm, membre sympathisante.

Jubilé

Dans la revue précédente, nous mentionnions les noces d'or de notre membre Léon Bada et de son épouse Émilie à qui nous présentons nos excuses de l'avoir appelée Jeanine.

Activités passées

1 Goûter de Noël le 16 décembre C'est dans le restaurant des "Hautes Ardennes", dans les anciens blocs de la Cie État-Major, que s'est déroulée notre dernière activité de l'année 2018. Notre ami Raymond Wery y présenta une nouvelle mascotte, coiffée du béret vert. Le vice-président, René Huens, assura l'ambiance musicale grâce à ses dons de saxophoniste et de "synthétiseur", ce qui contribua également à la convivialité qui règne toujours à ce goûter.

1 Commémorations à Trois-Ponts Comme chaque année, nos amis de Trois-Ponts nous ont invités le samedi 5 à une messe en l'église de Saint Jacques, suivie de dépôts de fleurs aux différents monuments érigés sur les lieux de combat des paras U.S. lors de la libération du territoire communal en janvier 1945.

Activités futures

1 Congrès national le dimanche 28 avril 2019 Nous nous rendrons en car à Marche-en-Famenne au départ de notre local à 8 h 15 après un accueil café servi à partir de 7 h 45.

Votre participation de 20 €, versée sur notre compte BE13 7320 1250 2139 AVANT le 08 avril, tiendra lieu d'inscription.

1 Cérémonie à Wereth le 18 mai 2019 Quelques membres du comité encadreront notre drapeau lors de l'hommage rendu aux GI afro-américains massacrés au début de l'offensive des Ardennes, en décembre 1944. Les membres désireux de participer contacteront le président ou le trésorier.

1 Courtrai Vinkt le dimanche 19 mai. Le président et le porte-drapeau participeront aux cérémonies dans ces deux localités. D'autres membres sont les bienvenus et peuvent contacter le président.

1 Temploux le dimanche 2 juin Un transport sera organisé au départ de notre local à 8 h 15 (à confirmer) Une collation sera offerte à l'issue des cérémonies à Namur. Les désireux de participer à ce pèlerinage contacteront le président avant le 20 mai.

1 MESA du 25 au 28 juin La première étape, le mardi 25, se déroulant en boucle autour de Vielsalm, nous comptons sur la présence de nombreux membres et surtout d'anciens de la première marche pour participer aux cérémonies aux monuments ChA et pour accompagner les marcheurs en fin de parcours.

Le jeudi 27, journée du souvenir, nous fleurirons les monuments ChA non repris sur le circuit de la marche.

Un programme détaillé de ces deux journées pourra être obtenu par courrier (président) ou par mail (secrétaire).

Hormis une défaillance pour motif de santé, notre fidèle membre, le Commandant honoraire Raf Claeys, a effectué toutes les MESA. Lors d'un rappel comme Lieutenant au 3 ChA, le chef de Corps, le Lieutenant-colonel Borboux, le sachant bon marcheur, l'affecta comme serre-file lors de la première marche du souvenir en 1967. Le virus "MESA" ne le quitta plus et, à l'issue de sa 51^e prestation, en 2018, Monsieur le Ministre-Président



W. Borsus lui a remis une plaquette souvenir en lui souhaitant de pouvoir encore améliorer son score. Notre section souhaite à son "challenger MESA" bon courage pour les prochaines étapes de notre belle marche.

Résiste et Mords

Cotisations

Un grand merci aux membres qui ont réglé leur cotisation sans attendre notre courrier et tout particulièrement à ceux qui en ont généreusement arrondi le montant. Nous saurions gré à nos membres qui n'ont pas encore versé leur quote-part de bien vouloir le faire au plus tôt afin de nous éviter de fastidieux et onéreux rappels.

Neues Mitglied

Klaus Held aus Schönberg, ehemalige U/Offz der Dritten & Sportinstrukteur.

Vergangene Aktivitäten

1 Weihnachtsfeier am 16/12 – in den Räumlichkeiten des Restaurants « Hautes Ardennes » fand unsere letzte Aktivität für das Jahr 2018 statt. Unser Freund Raymond Wery hat uns das neue Maskottchen mit Mütze präsentiert. Der Vize-Präsident der Sektion Herr Rene Huens, sorgte mit seinem Talent als Saxophoniste für die richtige Stimmung, manchmal untermalt von einem Synthesizer

den er ebenfalls beherrscht.

1 Feierlichkeiten in Trois-Ponts – Samstag 5/12 – wie alle Jahre haben uns unsere Freunde aus Trois-Ponts zu den Festlichkeiten eingeladen, zuerst eine Messe in Saint-Jacques gefolgt von Kranzniederlegungen an den verschiedenen Denkmälern der amerikanischen Fallschirmjäger die die Gemeinde 1944 befreit haben.

Zukünftige Aktivitäten

1 Nationalkongress in Marche-en-Famenne am 28. April – organisierter Transport ab unserem Lokal um 08h15, vorher kann man sich ab 07h45 Kaffee in der Hubertusklausen genehmigen.

Die Unkosten belaufen sich auf 20 € auf unser IBAN Konto BE13 7320 1250 2139 VOR dem 08. April 2019 zu überweisen. Die Überweisung zählt als Einschreibung.

1 Zeremonie in Wereth am 18. Mai 2019 – einige Mitglieder des Vorstands zusammen mit dem Fahnenträger nehmen an der Ehrung der zu Anfang der Rundstedt Offensive ermordeten Afro-Amerikaner teil. Mitglieder die sich uns anschliessen möchten kontaktieren bitte den Präsidenten oder den Schatzmeister.

1 Zeremonie in Vinkt & Courtrai am 19. Mai – Der Präsident und

der Fahnenträger nehmen in beiden Ortschaften an den Feierlichkeiten teil, Mitglieder die sich uns anschliessen wollen, kontaktieren bitte den Präsident.

1 Temploux am 02. Juni – organisierter Transport ab unserem Lokal ab 08h15 (muss bestätigt werden) – am Ende der Feierlichkeiten spendet die Sektion einen Imbiss in Namur, eventuelle Teilnehmer melden sich bis zum 20. Mai beim Präsidenten.

1 MESA vom 25. bis 28. Juni Die erste Etappe, nämlich die vom 25/06/2019 führt rund um Vielsalm – wir rechnen mit der Präsenz der Ehemaligen der Einheit, wobei vor allem die angesprochen sind die die erste Ausgabe der MSA mitgemacht haben, um an den verschiedenen Kranzniederlegungen an den Denkmälern dabeizusein und eventuel die letzten Kilometer gemeinsam mit den Marschierern abzuspuhlen.

Am 27/06/2019 werden wir dann an den Denkmälern die vorher nicht besucht worden sind ebenfalls Kranzniederlegungen vornehmen – Das komplette Programm kann beim Präsidenten angefragt werden (Postalische Antwort) oder beim Sekretär (Antwort per E-mail).

Mitgliedsbeiträge

Einen herzlichen Dank an die Mitglieder die spontan, ohne die diesbezügliche Post abzuwarten ihren Obulus geleistet haben und den manches Mal gar aufgerundet haben.

Wir wären denjenigen die noch nicht bezahlt haben, sehr verbunden wenn sie ihren Beitrag schnellsten überweisen würden, das erspart uns Mahnungen zu versenden, die sind umständliche und teuer...



Virton

Vœux du Nouvel An

En ce début d'année 2019 et au

nom du bureau de la Fraternelle de Virton, nous souhaitons à tous nos membres une heureuse année et surtout, une bonne santé.

Cotisation 2019

Le renouvellement de la cotisation de 2019 fixée à 12 € a été bien envoyé début d'année et les retours ne se sont pas fait attendre. Merci à tous ceux qui renouvellent leur attachement à notre Fraternelle et qui pourront ainsi continuer à recevoir la revue. Un appel via la presse régionale a été lancé afin de recruter de nouveaux membres. À suivre.

Activités 2018

Comme à l'accoutumée, nous avons participé avec les porte-drapeaux à plus de trente manifestations sur l'année.

Repas de la section

Nous vous donnons déjà rendez-vous pour le repas annuel de la section qui aura lieu le jeudi 22 août prochain à Mussy-la-Ville.

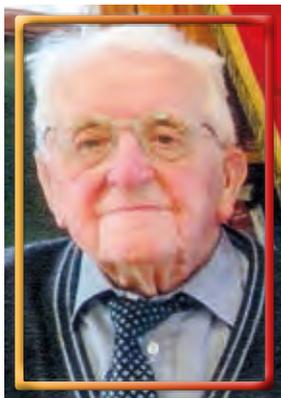
Assemblée générale.

Elle s'est tenue le 5 février dernier avec la présence de 12 membres dont 3 excusés.

À l'honneur !

La Gaume et plus particulièrement la section de Virton sont fières de compter dans leurs rangs deux anciens Chasseurs Ardennais ayant franchi à leur tour le cap des 100 ans ! Germain Simon d'Etalle et Roger Lefebvre d'Ethe-Belmont. Et de se souvenir que la section a fêté dignement Lucien Massin devenu centenaire le 5 novembre 2012. Cela en fait donc 3 !

Germain Simon



Né à Vance le 25 novembre 1918, Germain a été fêté à Etalle par les édiles communaux le dimanche 11 novembre dernier, lors de la commémoration de l'Armistice, 14 jours avant la date officielle de son centenaire !

Fils de Justin Edmond Simon et de Félicie Conrotte, Germain est né à Vance le 25 novembre 1918. Il est le 3^e d'une lignée de 4 enfants, suite à un remariage de son Papa.

Après ses études primaires passées à l'école de Vance, et comme beaucoup de jeunes à l'époque, Germain va travailler principalement dans le domaine de la construction.

Âgé d'à peine 18 ans, il est appelé sous les drapeaux en raison des incertitudes politiques du moment. C'est ainsi qu'il se retrouve aux Chasseurs Ardennais à Arlon, au 1^{er} Régiment cycliste, 2^e Bataillon, 4^e Compagnie, sous le matricule 11089840 avant de partir pour Salzinnes pour effectuer son service militaire.



Il fit partie de la section des Chasseurs Ardennais d'Etalle (dissoute aujourd'hui) et pendant de nom-

breuses années, fut porte-drapeaux lors des commémorations patriotiques dans les villages de Vance, Fouches et de Hachy.

Germain sera fait prisonnier et sera emmené en Allemagne à Nienburg en Westphalie au Stalag XC. Il y restera 5 ans. Il était hébergé dans une ferme, ce qui lui permettait de manger à sa faim.

Cette ferme était située à proximité d'une usine de matériaux destinés à la fabrication de bombes. C'est sous haute surveillance qu'il devait assurer de nuit le transport de ces engins explosifs avec le tracteur de la ferme.



chemin de fer à Stockem avant de partir pour trois ans à l'usine de Senelle comme premier fondeur. Malheureusement, il dut abandonner son premier emploi (mieux rémunéré qu'au chemin de fer) suite à de fortes bronchites contractées en Allemagne.

Il se maria le 14 décembre 1939 à Andrée Francois. Ils eurent 2 filles et habitèrent à Vance.

Il revint ensuite dans le métier de la construction, un domaine qu'il apprécie particulièrement. Il travailla alors comme maçon, d'abord chez Hotton à Aubange, chez Zondag à Arlon puis aux entreprises Neu à Messancy.

Il s'installa ensuite comme indépendant jusqu'à sa pension, qu'il prit à 62 ans afin de s'occuper au mieux de son épouse malheureusement malade et décédée en 1981 âgée de 60 ans. Ce gai luron participait volontiers aux activités associatives du village de Vance.

Aujourd'hui, il réside à la maison de repos "Le Refuge" de Marbehan depuis 7 ans et en toute quiétude, prend la vie du bon côté !

Roger Lefebvre



« Fils d'Émile Lefebvre de Fratin tailleur de pierre itinérant puis après la guerre travaillant chez un entrepreneur, M. De Georgi d'Arlon (décédé en 1969 à

l'âge de 84 ans) et de Marie Didier de Fratin également, je suis né à Fratin près de Sainte-Marie-sur-Semois le 14 février 1919.

J'étais l'aîné de 3 enfants, suivi de mes deux sœurs Edville et Yvonne.

J'ai été à l'école à Fratin avec M. Andrin, où nous étions 20 élèves, filles et garçons confondus. Sans trop me vanter, j'étais dans la bonne moyenne étant assez fort en français. N'ayant fait que mes études primaires jusqu'à l'âge de 14 ans, pour parfaire mon instruction, j'ai fréquenté pendant 2 hivers les cours du soir réservés aux adultes.

Avant mon service militaire, j'allais travailler au bois avec mon grand-père, Joseph Didier, pour les frères Sternion de Sainte-Marie, qui tenaient une scierie et une épicerie. Joseph aimait bien la goutte et il soupaît tous les soirs chez nous.



À l'âge de 18 ans, je suis rentré au chemin de fer à la brigade des piocheurs de Meix-devant-Virton sous les ordres du contremaître Fannard et du chef piqueur

Willière qui habitait la maisonnette à Saint-Lambert. J'ai été appelé à Arlon chez le docteur Strauss pour la visite médicale et j'ai été déclaré apte à rentrer au chemin de fer. J'ai quitté la brigade de Meix pour celle de Saint-Mard et travaillé avec Alfred Herman et Marcel Libert comme chef piocheur. Je me suis présenté à l'examen de chef d'équipe à Namur, me classant 4^e sur 33 inscrits.

Puis, j'ai passé l'examen pratique en gare d'Arlon avec le chef de section M. Franck et l'inspecteur Thèvenin. Celui-ci consistait

à prendre les mesures de sécurité nécessaires afin de couper une voie pendant une heure pour remplacer un rail à la voie accessoire 3, remplir convenablement le petit carnet de sécurité V 428, procéder aux mesures à prendre pour remplacer le rail de 50 kg, et remettre la voie en service en se mettant en rapport avec le sous-chef de gare et la cabine de signalisation. Astuce, le travail n'avancait pas ! Figurez-vous qu'un agent s'était muni d'une clé à 40 kg au lieu de 50 kg, et immédiatement je m'en suis rendu compte. C'était pour voir comment j'allais réagir, mais je ne me suis pas laissé prendre, vous savez, j'avais l'œil !

De ce fait j'ai été muté à Libramont, mais je suis revenu à Meix remplacer l'Alphonse Thomas qui était décédé. Je suis devenu chef poseur spécialisé. Avec le supplément de conducteur de camionnette, je gagnais presque 500 francs par mois. J'en avais marre et ai pris ma pension à l'âge de 56 ans en mai 1975.

Anecdote ferroviaire. À la main gauche, j'ai les phalanges des 4 doigts de sectionnés, il ne me reste plus que le pouce. C'est suite à un malencontreux accident survenu en gare de Signeulx lors de la dépose d'un rail de 27 mètres sur un wagon plat ! Cet accident fut reconnu par la médecine du travail comme accident de travail et je n'ai pas été déclassé de mes fonctions ; c'est Aimé Laloux qui était contremaître et le chef de gare de Signeulx, M. Conrotte qui ont rédigés le constat d'accident.

Le 16 mai 1938, j'ai fait mon service militaire à la caserne de Bastogne au 2^e Régiment des Chasseurs Ardennais, 2^e Bataillon, 4^e Compagnie. Déjà en ce temps-là, je montais de garde dans les fortifications. Comme j'étais fils unique de la famille, je devais faire en principe 17 mois de service. Arrivé à 96 jours de la classe, j'ai été maintenu 5 mois de plus pour la mobilisation.

Le 10 mai 1940, je montais de garde à Bastogne. C'est à vélo qu'avec mes compagnons nous avons évacué pour rejoindre la caserne de Bruges. Mais en chemin, les Allemands nous ont arrêtés à Marche et fait prisonniers en arrivant à Bruges. Nous avons embarqué sur un bateau à Zeebrugge puis après quelques jours en mer, avons accosté à Cobourg en Allemagne où on nous conduisit dans un camp de prisonniers à Düsseldorf. Nous y sommes restés

1 mois dans un baraquement où nous étions 22 personnes (à ne rien faire...), avec mes camarades Gilbert Glaudot de Gérouville, Maurice Lucien d'Ansart, et André Blanchard de Saint-Mard (qui deviendra plus tard mon beau-frère...).

J'ai été travailler, sur l'ordre des Allemands, dans une petite ferme à côté de Francfort. J'allais aux travaux dans les champs et je m'occupais de la ferme à la place des 2 garçons qui étaient partis à la guerre. J'y suis resté 5 mois. Je m'y plaisais bien et surtout, je n'avais pas faim, ce n'était pas comme dans le baraquement à Düsseldorf !

Puis, j'ai travaillé 4 ans dans une ferme "de l'État" en Bavière chez Willy Groëberg qui avait fait la guerre de 1914. Je m'y plaisais très bien et c'est dans cette ferme que j'ai vécu mes plus beaux Noël. Mes camarades, Gilbert et André, travaillaient également dans une ferme un peu plus loin de là où je travaillais.

C'est le 22 mai 1945, âgé de 26 ans, que je suis rentré en train en Belgique. Nous étions à 40 soldats dans un wagon à bestiaux ! Arrivés à Arlon, on nous a dirigés vers un centre d'hébergement à Hachy et nous y sommes restés 2 jours. C'est Camille Mouton, boucher de Sainte Marie, qui me reconduisit à la maison ayant reçu au préalable 500 francs.

Mais avant de retourner, nous avons été boire un Orval dans un café à Hachy. Ce fut le tout premier que j'ai bu et je l'ai payé, tenez-vous bien, 22 francs en ce temps-là ! Je fus accueilli à la Croix Jean le Hardy au carrefour de Buzenol Fratin par l'instituteur et les enfants de l'école et quelques gens du village.

J'ai repris la vie normale, tout doucement. Mais au début, je ne dormais pas car j'avais beaucoup de visite et je racontais ce que j'avais vécu comme prisonnier et de nombreux souvenirs remontaient à la surface.

C'est lors d'un bal à la fête à Etalle au café de l'Harmonie que j'ai rencontré une jeune fille, Solange Henrotin. Nous avons fréquenté 8 mois et nous nous sommes mariés le 1^{er} février 1947, j'avais 28 ans. Pendant 2 ans, nous avons habité à Etalle chez les beaux-parents et puis nous avons acheté une maison, ici à Belmont, que j'habite encore actuellement mais tout seul.

Mon épouse a travaillé de nombreuses années chez Iserantant qui était marchand de tissus sur la place de Virton. Pour se rendre à Virton, elle prenait le train à la maisonnette à Bohé (Belmont), qu'habitait le chef piocheur Joseph Badoux. À la suppression de la ligne le 3 février 1951, elle a été travailler à vélo. Mais prise du cœur, elle quitta à regrets son travail. Elle est décédée le 16 janvier 1990 à l'âge de 67 ans et malheureusement, nous n'avons pas eu d'enfants.

J'ai eu une belle vie, je ne me plains pas, mais depuis le décès de mon épouse partie trop tôt, j'ai dû me débrouiller tout seul et pour tout. À 94 ans, je roulais encore en voiture, mais j'ai dû abandonner car je me suis fait opérer de la deuxième hanche ! Ma nièce a voulu que j'entre en maison de repos, mais je n'ai pas voulu. Tant que je suis encore autonome, je resterai chez moi.

Je prends la vie du bon côté et je ne me tracasse de rien. Mais je suis bien entouré par de bons voisins et je termine ma vie tout doucement.

Il y a 2 ans, mon docteur voulait faire de moi un centenaire. J'ai donc téléphoné à Saint Pierre, car je n'aime pas voir dans la gazette des jeunes dans la quarantaine qui sont décédés. Et il m'a répondu : "Tu as encore bien le temps". Et je me suis dit : "Bin ví con, t'ès n'avérem". (Bin vieux con, tu ne partiras pas). »

Michel Demoulin
Recenseur de centenaires



Roger centenaire le 14 février 2019, entouré des membres de sa famille, du Maire de Virton, d'une délégation des Chasseurs Ardennais de la section de Virton et du représentant des Prisonniers de guerre © : JJVDENDE



Club de Marche

C'est la vie de château au club de marche.

Les 4 jours de la marche d'automne se sont déroulés du 5 au 8 novembre 2018 au château d'Insegotte. Les membres présents n'ont pas été dérangés par les fantômes et purent bénéficier durant toute la période du sourire de Sandra, la gestionnaire, et des compétences culinaires de sa cuisinière.

Les itinéraires préparés par les régionaux ont permis de découvrir des paysages et des reliefs très variés.



La balade le long de l'Ourthe, la traversée des vallées de Ferrières et la promenade sur les plateaux de Filot ont ravi les marcheurs.

Quand vous lirez ces lignes, le club aura organisé les 4 jours de la marche d'hiver qui aura foulé les sentiers de Gesves, Erezee, Sinsin et de la plaine du camp de Marche-en-Famenne.

Si ce descriptif vous a donné l'envie de nous rejoindre, vous trouverez les adresses de contact en fin de revue. Vous pourrez aussi prendre contact avec nos membres à la zone départ-arrivée de chaque jour de la MESA. Le club y tiendra un stand.

**Pédestrement vôtre,
le Président Didier Ameuw**



Le coin Évocation



Les Anciens se souviennent

À l'occasion du premier anniversaire de sa mort, les Anciens du peloton de la 3^e Compagnie du 1^{er} ChA commandé en 1967 par le Lieutenant Bernard Goffinet se souviennent.

Ils nous ont fait parvenir cette photo, prise de son vivant.

S'il y a un officier qui a su insuffler l'esprit Chasseur Ardennais, c'est bien lui.

Et quelle belle reconnaissance de la part de ceux à qui il a insufflé ce bel esprit ! Qu'il repose en paix !





JEUDI 21 FÉVRIER 2019

PROVINCE DE LUXEMBOURG AL

MARCHE-EN-FAMENNE

Les Ardennais en route pour l'Afghanistan

Dimanche, une réunion d'information aux familles des militaires en partance pour l'Afghanistan s'est déroulée au camp Roi Albert.



EdA - 301344505402

A lors qu'un détachement de Chasseurs ardennais participe actuellement et ce durant quatre mois à des manœuvres de l'OTAN en Estonie, un autre détachement du bataillon s'apprête à s'envoler pour l'Afghanistan.

Ce dimanche 17 février s'est déroulée au camp Roi Albert la réunion info-familles organisée pour les familles de ces militaires en partance pour l'Afghanistan. Cette mission, qui durera également quatre mois, se déroulera dans le cadre de la mission OTAN « Resolute support ». Un détachement

Des militaires du camp roi Albert participeront prochainement à une mission en Irak.

composé essentiellement de Chasseurs ardennais participera à cette mission, afin de sécuriser l'aéroport de Mazar-i-Sharif, parmi les armées étrangères sur place, nos militaires devront à nouveau démontrer leurs compétences et leur professionnalisme aux diverses missions qui leur seront confiées.

Le personnel du bataillon restant en Belgique, sera comme à son habitude, soucieux d'appuyer au mieux la base arrière durant la longue période d'absence.

Afin de rendre plus agréable pour les enfants cette réunion qui précède de peu la séparation avec un de leurs parents, les Chasseurs ardennais ont pu compter sur la présence fortement appréciée des scouts de Waha, qui ont, de manière ludique, animé l'après-midi des plus petits alors que leurs parents étaient accueillis dans la salle de sports pour un briefing expliquant les divers moyens mis en œuvre pour permettre aux familles de rester en contact. ■ **R.E.**

MARCHE-EN-FAMENNE

Des médailles pour les braves

Les Chasseurs ardennais ont participé à la sécurité sur le territoire national.

Une parade vient de mettre 250 d'entre eux à l'honneur.

● **René EVRARD**

Ce 11 décembre, le bataillon de Chasseurs ardennais a organisé une parade dans le cadre de l'Opération vigilant guardian (OVG).

Le but de cette parade était de remettre la médaille commémorative pour Opérations intérieures, ainsi que de remercier les différentes autorités avec lesquelles le bataillon a collaboré depuis la mise en place de l'opération sur le territoire national.

C'est le 16 janvier 2015 que, suite aux risques d'attentats terroristes, les premiers militaires ont été déployés dans les villes belges et ce sont les Chasseurs ardennais qui ont été les premiers sur place. Durant près de quatre ans, ils ont assuré la protection des lieux sensibles comme les aéroports, les gares, les stations de métro, les institutions européennes, certaines ambassades et le 16 rue de la Loi sans oublier de nombreuses patrouilles dans



Les Chasseurs ardennais ont reçu leurs médailles des mains des autorités civiles, militaires et policières présentes.

les villes de Bruxelles, Liège, Charleroi et Anvers.

En collaboration avec la police

Toutes ces missions se sont effectuées en appui de la police fédérale et des différentes polices locales.

Afin de mettre à l'honneur les militaires qui ont pris part à cette mission qui s'est déroulée dans pas moins de 22 communes, le ministre-président wallon, Willy Borsus accompagné du bourgmestre de Liège, Willy Demeyer, de représentants des communes de Schaerbeek et de Marche-en-Famenne ainsi que commissaires et commissaires divisionnaires des zones de police concernées étaient présents au camp Roi Albert pour assister à la remise des médailles commémoratives pour opérations intérieure-

res. Celles-ci sont décernées aux militaires ayant participé à ces missions pendant au moins 30 jours mais nombreux étaient les soldats ayant presté plus ces 30 jours. C'est ainsi que certains, en plus de missions au Mali, ont effectué des patrouilles en Belgique durant plus de 300 jours.

Après avoir accueilli le chef de corps de la brigade motorisée, le colonel Jean-Louis Crucifix, et le commandant de la composante Terre, le général-major Marc Thys, le chef de corps des Chasseurs ardennais a invité les autorités présentes à remettre les décorations à 250 militaires du bataillon.

À l'issue de cette remise de médailles, les Chasseurs ardennais ont été longuement applaudis par les personnalités présentes. ■

MARCHE-EN-FAMENNE

Les Chasseurs ardennais en Estonie

250 Chasseurs ardennais s'entraînent en Estonie au sein d'un groupe de combat international.



Durant ces manœuvres en Estonie, les Chasseurs ardennais ont l'occasion de s'entraîner dans des conditions hivernales avec des hommes d'autres pays.

Depuis début janvier, un contingent de plus ou moins 250 militaires, dont la plupart issus du bataillon de Chasseurs ardennais de Marche, est déployé en Estonie dans le cadre de la mission eFP (enhanced Forward Presence) au sein d'un battle group anglais lui-même rattaché à une brigade estonienne. Cette mission doit durer quatre mois et a pour objectif d'établir une présence renforcée des troupes de l'OTAN dans les États bal-

tes et en Pologne afin de démontrer la solidarité des pays de l'Alliance atlantique ainsi que leur détermination à réagir à toute agression en déclenchant une riposte immédiate des alliés vis-à-vis de la Russie.

Le détachement belge est déployé jusqu'à la mi-mai dans le centre de l'Estonie dans la ville de Tapa et est

composé de 121 chasseurs ardennais accompagnés par des hommes du 3^e Élément médical d'intervention et du 4^e groupe CIS, tous deux casernés à Marche-en-Famenne, ainsi que des artilleurs de Brasschaat, des hommes du génie de Burcht, des logisticiens de Bourg Léopold et de quelques policiers mili-

itaires.

Ce déploiement permet aux hommes du bataillon de Chasseurs ardennais de s'aguerrir en conditions hivernales, de travailler en étroite collaboration avec leurs partenaires de l'OTAN et de perfectionner leur interopérabilité. Ce premier mois fut marqué par un entraînement dispensé par des spécialistes tant anglais que belges et clôturé par un exercice visant à mettre en pratique la théorie sur le terrain dans une succession de mise en situation tactique.

Ce fut, pour les chasseurs ardennais, l'opportunité de montrer leurs compétences et leur professionnalisme dans l'exécution des exercices proposés à la grande satisfaction des observateurs du battle group et de la brigade. ■ R.É.

Le coin Info



La nostalgie de l'honneur

"La nostalgie de l'honneur" est le témoignage d'un homme à qui son grand-père, le Général Jean Crépin, Compagnon de la Libération, un des premiers à avoir suivi en 1940 le Colonel et futur Maréchal Leclerc, a raconté sa vie passée au service armé de la France.

« Sublimement écrit et à contre-courant de la bouillasse intellectuelle ambiante, ce livre loyal et révérencieux est une urgence de lecture » écrit Le Point dans sa critique.



Je l'ai lu et invite vivement le lecteur à lire ce livre truffé de mots que l'on n'ose plus prononcer — héroïsme, fidélité, honneur, patrie — et qui sent le ciel et l'air pur, comme l'écrit Franz-Olivier Giesbert dans le Magazine littéraire.

"La nostalgie de l'honneur" de Jean-René Van der Plaetsen

(Le Livre de Poche – 240 p – prix conseillé Belgique 8,20 €)

Le Rédacteur en chef

Le Lieutenant-colonel BEM Bonfanti fait Brigadier d'honneur du 2^e Régiment des Guides

Le Lieutenant-colonel BEM Patrick Bonfanti a été fait "Brigadier d'honneur du 2 Guides" lors des vœux organisés le vendredi 25 janvier 2019 à Bourg-Léopold par la Fraternelle de ce Régiment aujourd'hui dissout.

Le Département Manœuvre dont le Lieutenant-colonel BEM Bonfanti fut le Chef de Corps de 2016 à 2018 est en effet garant des traditions des Régiments de

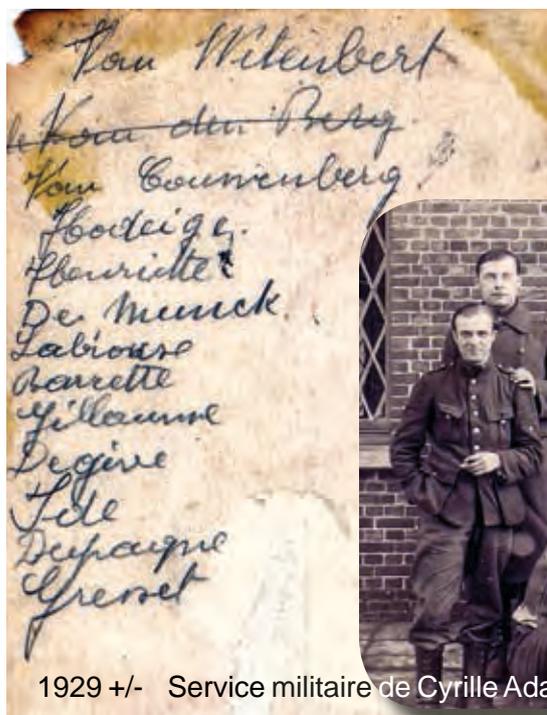
Guides aujourd'hui disparus.

Ce titre et brevet lui ont été remis par le Lieutenant général e.r. Baudouin Somers, Président de la Fraternelle du 2 Guides.

La photo a été prise par le RSM du Département Manœuvre, l'Adjudant-major Serge Sovet, également Chasseur Ardennais.



Demande d'informations



Monsieur Jean-Louis Adam nous envoie cette photo de son grand-père, Cyrille Adam, prise 17 jours avant la quille lors de son service militaire, autour de 1929, à la 4^e Compagnie du 10^e de Ligne à Arlon.

Il a trouvé quelques noms à l'arrière de la photo et demande si quelqu'un peut lui fournir plus d'informations à ce sujet.



1929 +/- Service militaire de Cyrille Adam (à droite avec le casque)

Il ajoute que son grand-père a été mobilisé en 1939 au 3^e Peloton de la 9^e Compagnie du 3^e Bataillon du 3^e Régiment de Chasseurs Ardennais.

L'adresse mail du demandeur est jeanloadam@voo.be

Manneken-Pis



Le 6 février 2019, Manneken-Pis a revêtu son uniforme de Chasseur Ardennais.

Photo prise par Monsieur Philippe Lamy

Nouvel autocollant



Montrez que vous appartenez à la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais ! Affichez visiblement l'autocollant joint à la présente revue ! N'ayez crainte : la colle n'endommage pas le support sur lequel l'autocollant a été posé, même après enlèvement.

Un Chasseur Ardennais en Australie

Monsieur André Maertens a fait son service militaire au 1 ChA en 58/59, y est devenu sous-officier et est resté un fervent Chasseur Ardennais.

Depuis 1963, il habite en Australie où il continue à représenter fièrement les Chasseurs Ardennais lorsqu'il défile avec les forces alliées — comme il l'écrit — le 25 avril (ANZAC Day*) et le 11 novembre.

Il nous a fait parvenir quelques photos de lui, prises dans ce contexte en novembre 2018.

Nous sommes heureux d'en faire paraître deux dans cette revue à l'occasion de son 80^e anniversaire et le 40^e

anniversaire de son mariage qui ont tous deux eu lieu le 8 mars dernier.

Joyeux anniversaire, Monsieur Maertens.

Ceux qui le reconnaîtraient peuvent se mettre en rapport avec lui soit par mail (amcrosswinds0@gmail.com) ou en lui adressant un courrier postal à l'adresse suivante : 22 Elizabeth street – GYMPIE-QLD-4570 – AUSTRALIA.



* L'ANZAC Day commémore la sanglante bataille de Gallipoli entre les Australiens et Néo-Zélandais de l'ANZAC (Australian and New-Zealand Army Corps) contre l'armée ottomane en 1915, la bataille de Villers-Bretonneux en France et l'engagement des troupes australiennes et néo-zélandaises en France et en Belgique.

Note de la rédaction

La Position fortifiée de Namur (P.F.N.) en mai 1940

La première étude scientifique d'ensemble sur Namur en mai 1940 !

La Position fortifiée de Namur (P.F.N.) en mai 1940 (tome 1). De 1918 au 10 mai 1940.

Préface de Francis Balace, professeur émérite de l'université de Liège.

L'auteur : Docteur en histoire, ancien conservateur du Domaine Solvay-Château de La Hulpe, Jacques Vandembroucke est historien-archiviste au Service des Archives régionales de Wallonie. Il est l'auteur d'ouvrages d'histoire locale et régionale et collabore à de nombreuses revues scientifiques.

L'ouvrage : En 1990, le professeur namurois Jean Baudhuin constatait : « En 1930, la Défense nationale faisait paraître un volumineux ouvrage relatant de quelle manière s'était effectuée la Défense de la Position fortifiée de Namur en août 1914. Par contre, cinquante ans après les événements de mai 1940, rien de semblable n'a encore été réalisé. »

Seuls avaient été utilement publiés des témoignages de combattants dans des revues d'histoire locale et quelques monographies relatives à un ouvrage fortifié en particulier. Une étude historique d'ensemble, non pas uniquement consacrée aux forts, faisait toujours défaut. La Position fortifiée de Namur apparaissait comme le parent pauvre de l'historiographie de 1940. Officiellement, il ne s'était pas passé grand-chose à Namur...

Entamée en 1996 et présentée à l'U.C.L. en 2012,

la présente recherche doctorale *La Position fortifiée de Namur (P.F.N.) en mai 1940*, basée sur l'analyse des archives publiques belges, françaises et allemandes, sur des sources privées et plus de 300 témoignages oraux, prouve au contraire que Namur fut le théâtre de très nombreux événements associant l'armée belge, l'autorité civile et la population.

Ce premier tome décrit le sort de la Position fortifiée de Namur depuis 1918 jusqu'au 10 mai 1940 inclus. Illustrées par plus de 470 documents iconographiques, souvent inédits, ces pages plongeront le lecteur au cœur de la Position fortifiée de Namur réarmée dans les années 1930 et défendue par le VII^e corps d'armée du lieutenant-général Deffontaine, destinée à briser toute offensive ennemie au centre de la Belgique. Organisation défensive, instruction des cadres et de la troupe, manœuvres de 1937 en présence de Léopold III, vie quotidienne sur le terrain durant la mobilisation, mise sur pied de guerre progressive en avril-mai 1940, alerte générale du 10 mai 1940, relations avec les Français..., autant de sujets abordés dans cet ouvrage qui dépeint également la situation générale à Namur et dans les communes limitrophes.

Sans la collaboration des témoins de cette période troublée, cette synthèse n'aurait pas la même densité historique, la même empreinte humaine. Les acteurs de 1940, « ceux qui veillèrent », vous emmènent à leurs côtés pour revivre l'histoire à laquelle ils prirent part !

La Position fortifiée de Namur (P.F.N.) en mai 1940 (tome 2). Du 10 au 24 mai 1940 et l'après-guerre sera publié en 2019.

Spécificités techniques : format A4, full quadrichromie, 424 pages, plus de 470 illustrations, prix 49 €

Contact : james.vandembroucke@gmail.com





En souvenir de Jules

La plupart des textes publiés dans ce bulletin concernent des personnes et des exploits dont les Chasseurs Ardennais peuvent être fiers, et pour lesquels la population belge devrait se montrer plus reconnaissante. Mais n'attisons pas des polémiques souvent stériles.

Ici, il sera question de Jules. Je l'ai rencontré à Spich, alors que j'y effectuais mon service militaire, en 1971. Ce devait se passer un jour ou deux après l'arrivée de ma classe. La compagnie EMS n'était pas connue pour des entraînements sévères, dans la boue et la neige de ce coin d'Allemagne. Le temps de faire connaissance avec le Sergent Vannemberck, responsable du ravitaillement, et le Bruxellois que j'étais devenant ardennais.

Et voici la rencontre avec Jules. Le soir venu, au sortir du réfectoire, une petite promenade à l'air ne faisait aucun tort. Jules apparut, exprimant quelque mécontentement ou frustration. Il grognait, veillé par deux miliciens. Une sorte de V.I.P., en quelque sorte. Il scrutait le sol et semblait ne s'intéresser qu'à lui-même. Jusqu'au moment où il leva la tête et darda ses mirettes sur l'inconnu que j'étais.

Ça continuait à grommeler au fond de la gorge, mais pas bégueule, Jules fit quelques pas, avec cette légèreté caractérisant les êtres un peu trop enveloppés. Quelques secondes après, il reniflait le bas de mon pantalon et s'en détourna très vite, estimant sans doute que le nouvel arrivant se révélait moins intéressant qu'une écuelle de châtaignes.

Tout nous séparait – moi, un bleu ; lui, un sanglier. Oui, Jules était la mascotte du Régiment. Il occupait un enclos au bas du parade ground. Et le soir, plutôt que de m'enivrer au bistrot que nous appelions Le Petit Stella, sur la route de la gare, j'allais prendre des nouvelles du sanglier. Je mentirais si je disais que nos conversations étaient stimulantes, mais il finit par m'accepter.

J'ai toujours aimé les animaux. Prenant mon courage à deux mains, je demandai au Sergent en charge de la mascotte si, après le service, je pouvais donner un coup de main au quotidien de Jules. Mal m'en prit ! Le Sergent, dont j'ai malheureusement oublié le nom mais pas le profil qui, du côté du tour de taille, évoquait le quartanier, le sergent donc prenait son rôle très au sérieux et pas question d'interférer dans le boulot à lui dévolu.

Il avait raison. Jules était soigné par deux solides Ardennais venus de la campagne et qui comprenaient mille fois mieux Jules que ne l'aurait pu faire un citadin de mon espèce.

Je garde de Jules le souvenir d'un sacré gaillard, doté d'un caractère ombrageux à mettre dans un musée. Ils n'étaient pas trop de deux à le maîtriser, lors des parades et des visites officielles. Le Tiers-an savait faire comprendre qu'il détestait les mondanités et que l'extraire de son douillet lopin relevait du crime contre l'humanité.

Un beau matin il se trouva à gambader dans le quartier. Nul ne saura jamais comment il avait pris la poudre d'escampette. Il avait décidé de se dérouiller les articulations et, de temps à autre, piquait un sprint vengeur sur ceux qui tentaient de l'attraper. Voilà ce que l'on pouvait attendre d'un fidèle à la devise des Chasseurs : « Résiste et mords ».

Dans l'urgence on élaborait des stratégies pour lui rappeler quelle était sa place dans le cantonnement et dans la hiérarchie militaire. Rien n'y fit. Jules se joua de tout le monde et, s'estimant satisfait, rejoignit sa tanière dès qu'il en sentit l'envie. Pour les dix mois que je passai à Spich, ce fut sa seule incartade.

À l'heure de la démob, nous primes congé sobrement. J'étais impatient de retrouver la vie civile et lui s'en battait le boutoir.



Plus de quatre décennies après, l'évocation de l'année 1970, du service militaire des Chasseurs Ardennais, appartient à nos capacités de nostalgie. Jules s'y retrouve en bonne place. Il appartient à

la lignée des mascottes qui ont accompagné et parfois diverti des générations de Chasseurs Ardennais. Jules et les siens méritent bien la reconnaissance.

Longue vie aux ChA et aux successeurs de Jules !
Alain De Kuysche

Les dirigeants des sections régionales



ADRESSES UTILES

PORTE-DRAPEAU NATIONAL

Edmond ANTOINE
Rue des Acacias, 10
6900 Marche-en-Famenne
Tel : 084 31 32 82
Mail : fratcha.drapeau@gmail.com

LE BATAILLON

Officier SI,
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 02 442 25 45

LE MUSÉE DE MARCHE

Bn Md ChA
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
E-Mail : fratcha.musee@gmail.com
- 1^{er} Cpl Chef e.r. J-M WALLON
GSM : 0472 37 00 87
- Adjt L. CROWIN
Tél : 02 442 29 59
GSM : 0489 51 22 33

IBAN : BE65 7320 4272 3396

La salle CHA au Fort de Huy

Voir section de Huy

LA MESA

Cellule MESA - Brigade Motorisée
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél : 02 442 24 82

E-Mail : srt.Mesa@scarlet.be

COCON

Comité pour l'Organisation des Congrès Nationaux
Président : Cdt Didier AMEEUW
Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin
Tel : 083 21 85 60
GSM 0478 34 86 41
Mail : fratcha.cocon@gmail.com

ARLON - ATTERT	IBAN : BE38 0015 6206 6172
<p>Président : Félicien WISELER - Tél. 063 22 25 21 Rue de Meix-le-Tige 25, 6700 Udange E-Mail : fratcha.arlon.president@gmail.com</p> <p>Trésorier & Secrétaire : Jacques DECHAMBRE - Tél. 063 22 46 37 Rue de Diekirch 217, 6700 Arlon E-Mail : fratcha.arlon.tresorier@gmail.com</p>	
ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY	IBAN : BE58 2670 0273 1779
<p>Président : Jean-Paul NOËL - Tél. 063 38 79 95 - GSM 0496 53 84 45 Rue du Joli Bois 2, 6791 Athus E-Mail : fratcha.athus.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Patrick HOTTON - Tél. 063 38 99 78 - GSM 0496 81 56 16 Rue de la Linlux 5, 6790 Aubange E-Mail : fratcha.athus.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Pierre VANDENINDEN - Tél. 063 38 94 92 - GSM 0475 28 54 65 - Fax 063 38 10 04 Rue des Glaieuls 14, 6791 Athus E-Mail : fratcha.athus.tresorier@gmail.com</p>	
BASTOGNE - 2 CHA	IBAN : BE80 0000 2409 2877
<p>Président : Cdt (R) Pierre PIRARD - Tél. 061 68 84 68 - GSM 0495 58 20 60 Rue d'Amberloup 56, 6880 Sainte-Ode E-Mail : fratcha.bastogne.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Michel BOUVY - Tél. 061 21 42 02 Rue American Légion 38, 6600 Bastogne E-Mail : fratcha.bastogne.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Freddy JACOBY - Tél. 084 45 53 82 Rue Vieille Eglise 5/A, 6970 Tenneville E-Mail : fratcha.bastogne.tresorier@gmail.com</p>	
BERTRIX - PALISEUL	IBAN : BE31 0017 1080 4255
<p>Président : Jules THILLEN - Tél. 061 41 11 14 Rue du Saupont 121, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire et Trésorier : Jean PIERRET - Tél. 061 41 41 08 - GSM 0473 54 96 33 Rue des Fauvettes 2, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.tresorier@gmail.com</p>	
BOUILLON	IBAN : BE28 0000 5121 8020
<p>Président : Cdt (R) Jacques POUGIN - GSM 0474 68 67 73 Rue de la Bichetour 14, 6832 Curfoz E-Mail : fratcha.bouillon.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Fabrice LEJEUNE - Tél. 0479 98 10 53 Rue du lion d'or 3, B-6830 Bouillon E-Mail : fratcha.bouillon.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Guy GIBOUX - Tél. 061 46 71 41 Rue de la gare, 24 - 6831 Noirefontaine</p>	
BRABANT	IBAN : BE73 0018 0858 0760
<p>Président : Col BEM e.r. Jacques DELPIRE - Tél. 02 673 38 80 Avenue Saint Antoine 10, 1950 Kraainem E-Mail : fratcha.brabant.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE - Tél. 0475 81 44 24 Bergstraat 30, 3078 Meerbeek E-Mail : fratcha.brabant.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : William ORLOW-ANDERSEN - GSM 0477 40 44 78 Rue du Tilleul 88, 1640 Rhode-St-Genese E-mail : fratcha.brabant.tresorier@gmail.com</p>	
CINEY - ROCHEFORT - GEDINNE	IBAN : BE20 7320 4217 6156
<p>Président & Secrétaire : Maurice TREMBLOY - Tél. 084 22 33 35 Rue St Gobert 9, 6900 Hargimont (Marche) Mail : fratcha.ciney.president@gmail.com</p> <p>Trésorier : Monsieur Eddy GREGOIRE - Tél. 061 61 38 47 Rue de Fontinelle 13, 6833 Ucimont</p>	
OURTHE & AISNE	IBAN : BE76 7320 2269 2795
<p>Président : Laurent HALLEUX - Tél. 086 47 78 64 Rue Général Borlon 32, 6997 Erezée E-Mail : fratcha.erezee.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Laurent CROWIN - Tél. 086 47 74 39 Rue de Dochamps 3, 6997 Amonines (Erezee) E-Mail : fratcha.erezee.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Christian OGER - Tél. 086 47 76 94 Rue Saint-Roch 33, 6997 Soy E-Mail : fratcha.erezee.tresorier@gmail.com</p>	
FLORENVILLE	IBAN : BE87 3630 3657 4494
<p>Président : LiCol Hre Claude ROULANT - Tél. 061 32 07 80 Bellevue 24, 6810 Chiny E-Mail : fratcha.florenville.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire & Trésorier : Roland BOUILLON - Tél. 061 31 55 06 Rue Nicolai 16, 6820 Florenville E-Mail : fratcha.florenville.secretaire@gmail.com</p>	
HAINAUT	IBAN : BE82 6528 3296 6768
<p>Président : Freddy DEMECHELEER - Tél. 071/35.12.56 - GSM 0477/33.94.32 Rue de l'Escause 37, 6041 Gosselies E-Mail : fratcha.hainaut.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Roch SAINT-PAUL - GSM : 0496 12 54 65 Rue Saint-Martin 76, 6120 Ham-sur-Heure E-Mail : fratcha.hainaut.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Marcel MAINGHAIN - GSM 0479 45 06 52 Rue des Moissons 11, 5651 Lanefé E-Mail : fratcha.hainaut.tresorier@gmail.com</p>	
HUY - 6CHA	IBAN BE48 0682 4924 1527
<p>Président : Louis MÉLON - Tél. 085 23 27 13 Rue du Beau Site 6, 4500 Huy E-Mail : fratcha.huy.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Roger VANCAUTEREN - Tél. 085 23 04 51 Rue des Jardins 5, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : fratcha.huy.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Firmin BAUCHE - Tél. 085 31 68 57 - GSM 0473 93 77 80 Rue des Jardins 4, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : fratcha.huy.tresorier@gmail.com</p>	
LIEGE - VERVIERS	IBAN : BE72 0016 4143 5616
<p>Président : Albert KOUFF - GSM 0499 40 73 72 Rue Naniot 182, 4000 Liège E-Mail : fratcha.liege.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Johanna VLIETINCK - Tél. 04 365 96 74 - GSM: 0497 55 96 74 Avenue des Marronniers, 17 à 4610 - Beyne Heusay E-Mail : fratcha.liege.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Louis MARTIN - Tél. 04 374 15 45 - GSM : 0471 18 93 67 Rue des Francs arquebusiers, 23 à 4600 Visé E-Mail : fratcha.liege.tresorier@gmail.com</p>	
NAMUR	IBAN : BE50 0688 9656 0418
<p>Président & Trésorier : Cdt Hre Michel GILBERT - Tél. 081 22 51 16 Rue Fort Saint Antoine 14, 5000 Namur E-Mail : fratcha.namur.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Bernard NEUFORT - GSM 0495 78 98 17 Rue Bois Esneux 102, 5021 Boninne E-Mail : fratcha.namur.secretaire@gmail.com</p>	
NEUFCHATEAU-LIBRAMONT-CHEVIGNY-LEGLISE	IBAN : BE13 0015 4830 8239
<p>Président, Trésorier et Secrétaire : Jean-Louis PICARD - Tél. 063 42 42 65 Chemin des Wassai 9, 6860 Léglise E-Mail : fratcha.neufchateau.president@gmail.com</p>	
SAINT-HUBERT	IBAN : BE07 0689 0838 9566
<p>Président & Trésorier : Serge TOUSSAINT - Tél. 061 61 38 87 Clos des Sorbiers 62, 6870 Saint-Hubert E-Mail : fratcha.sainthubert.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Marie-Anne LIEGEOIS Rue Saint-Gilles 27 Bte 2, 6870 Saint-Hubert</p>	
VIELSALM ET 3CHA	IBAN : BE13 7320 1250 2139
<p>Président : Lucien PAQUAY - Tél. 080 21 68 32 Neuville haut 32, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire ff : Philippe LAMY - Tél. 080 40 02 02 Rue Général Jacques 37, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Joseph REUTER - GSM : 0479 31 38 24 Medell-Herwert 9, 4770 Amel E-mail : fratcha.vielsalm.tresorier@gmail.com</p> <p>Représentant pour les Germanophones : Jürgen MARGRAFF - GSM 0498 60 66 77 Rue de la Tannerie 1/12, 4960 Malmédy E-Mail : fratcha.germanophone@gmail.com</p>	
VIRTON	IBAN : BE04 0016 7638 6231
<p>Président : François RICHARD - Tél. 063 57 16 38 Petite Rue 174, 6769 Gérouville E-Mail : fratcha.virton.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Michel DEMOULIN - GSM 0497 18 13 63 Rue du Panorama 52, 6760 Virton E-Mail : fratcha.virton.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Adolphe PIERRET - Tél. 063 57 16 14 Rue Wauters 12, 6762 Saint-Mard E-Mail : fratcha.virton.tresorier@gmail.com</p>	
SECTION RÉGIMENTAIRE	IBAN : BE61 0680 6275 8017
<p>Président : Cdt Didier AMEEUW - GSM 0478 34 86 41 - Tél 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.reg.tresorier@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Roland HELLAS - Tél. : 084 31 37 99 - GSM 0472 48 08 93 Place aux Foires 17A Bte 11, 6900 Marche-en-Famenne E-Mail : fratcha.reg.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : AdjtChef (R) André DEHAEN - Tél. 084 21 35 27 - GSM 0494 25 36 66 Rue des Alliés 28, 6953 Forrières E-Mail : fratcha.reg.tresorier@gmail.com</p>	
CLUB DE MARCHE CHASSEURS ARDENNAIS	IBAN : BE62 2400 2802 9768
<p>Président : Cdt Didier AMEEUW - GSM 0478 34 86 41 - Tél. 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.clubmarche.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Daniel DUCENE - GSM 0495 10 23 37 Rue du Chauffour 14, 6959 Ambly E-Mail : fratcha.clubmarche.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorière : Marlène DECOSTER - GSM 0478 55 17 31 Chemin de Bondezaie 30, 6990 Hotton E-Mail : fratcha.clubmarche.tresorier@gmail.com</p>	

Envoyer :

CD-ROM, PHOTOS ET DOCUMENTS À

Jean-Pol Chaudron
Rue de Wavremont, 5

5330 - ASSESSE

E-MAIL : fratcha.revue@gmail.com



Fraternelle Royale des
Chasseurs Ardennais





**DEFENSIE
LA DÉFENSE**

MESA 2019

25-28/06



8-16-24-32 km

53^{ème}

Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié



Etapas :

Vielsalm (25/06)
Houffalize (26/06)
Sainte-Ode (27/06)
La Roche (28/06)

Spécial 2019 :

- **Trail 24 km** le 26/06 à Houffalize

Informations
Inscriptions →

www.marche-mesa.com

Avec le partenariat des villes et communes d'Arlon, Martelange, Bastogne, Houffalize, Vielsalm, Marche-en-Famenne, La Roche-en-Ardenne, Sainte-Ode, Saint-Hubert et Durbuy

